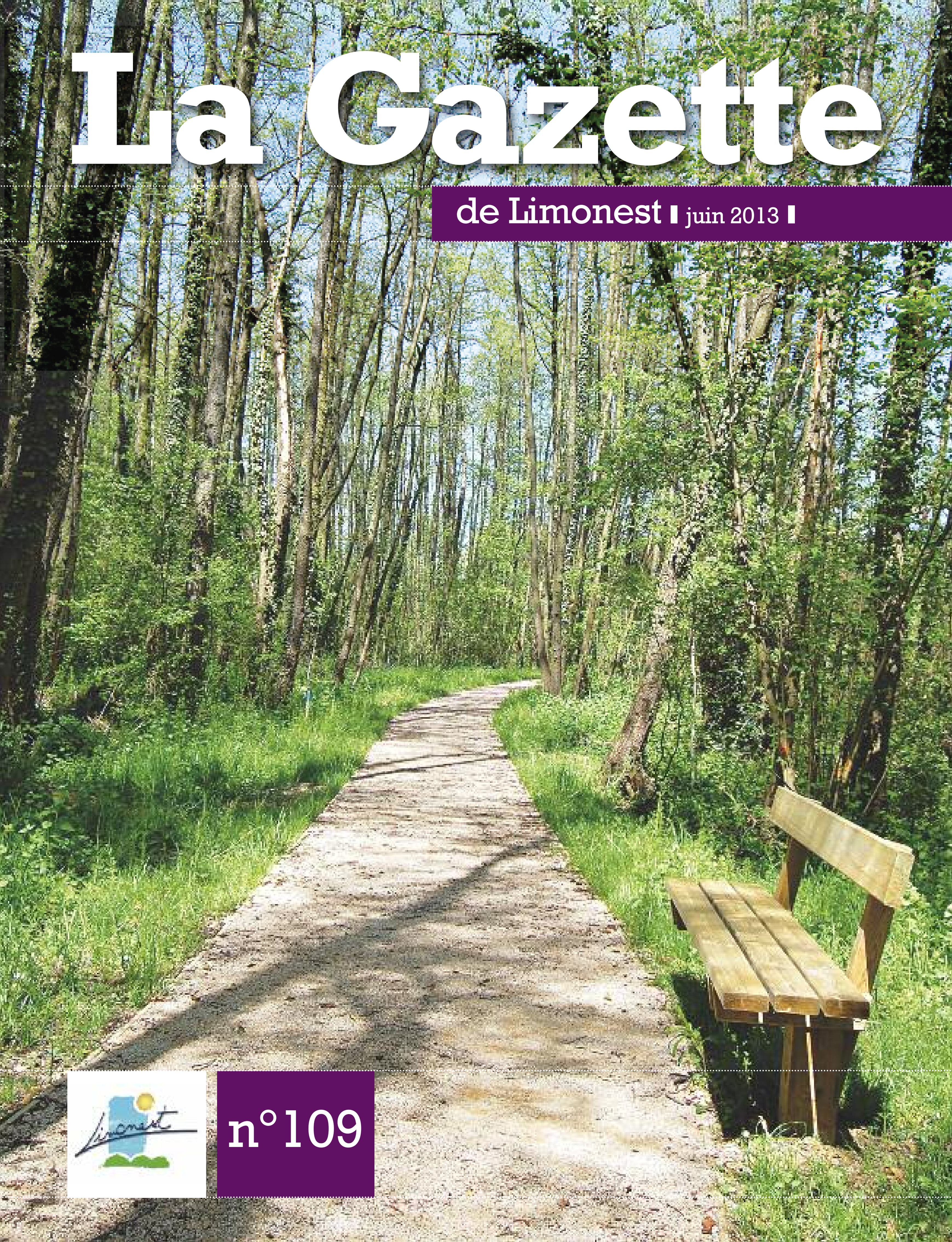

La Gazette
de Limonest juin 2013
Limonest
n°109

Sommaire



Coulée verte du Parc du Puy d'or



Directeur de la publication : Max Vincent, maire de Limonest
Rédacteur en chef : Arlette Bernard, adjointe à la Communication
Rédaction : la commission communication avec le concours des élus et des associations de Limonest
Photos : adjoints et conseillers municipaux, responsables d'associations - Photo de couverture : Mireille Ghiotti
Maquette et réalisation : Sitbon & associés
Cité de la communication - 327-355, rue des Mercières
69140 Rillieux-la-Pape - Tél. : 04 37 85 11 22
Fax : 04 78 88 24 35
Régie publicitaire : Micro 5/Sitbon & associés 06 25 23 65 66
Impression : Société ALPHA SAS -
57 Z.A. La Boissonnette - 07340 Peaugres
Tél. : 04 75 67 01 53 • Fax 04 75 67 88 41
Imprimée sur papier FSC

FSC MIXTE

Ce bulletin a pu être imprimé, en partie, grâce à la participation financière des annonceurs.
La rédaction du bulletin leur exprime ses remerciements et invite les lecteurs à leur faire confiance.
Dépôt légal – 2e trimestre 2013 – n°109 JUIN 2013

Du temps au temps

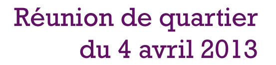
Limonest en **images**

6e carte blanche à Nathalie Rabier









Réunion de quartier
du 4 avril 2013

Commémoration du 8 mai







Soirée irlandaise





La semaine du développement durable à Limonest





Editorial



De nombreux chantiers sont en cours avec une énième réforme de l'Education Nationale sur les rythmes scolaires, la réforme des collectivités territoriales, la création de la métropole qui aura de nouvelles compétences transférées du Département, le projet de loi sur le logement social et la révision du PLU-H (outil qui régit le droit des sols, mais qui dessinera surtout notre futur cadre de vie). Autant de chantiers qui impliquent une concertation étroite entre l'Etat, les associations et les collectivités.

Vous trouverez dans ce numéro, le dossier consacré au budget 2013. Nous avons contenu et maîtrisé les dépenses de fonctionnement malgré une diminution sensible des dotations de l'Etat qui met à la charge des communes des dépenses nouvelles en matière de sécurité et de personnel.
L'endettement de la Commune reste très raisonnable. Nous n'avons pas d'emprunt "toxique" et le taux moyen d'intérêt d'emprunt ne dépasse pas 3,83 %. Quant au taux d'imposition des ménages, ils restent inchangés. Nous poursuivons notre désendettement ce qui facilitera le financement des équipements futurs.
Ce budget donne la priorité à l'investissement pour répondre aux besoins de notre population en constante augmentation, à l'acquisition de réserves foncières, et à préparer l'avenir en vue de la réalisation d'équipements futurs.
• La réalisation du pôle culturel et à plus long terme le transfert du centre technique municipal permettront l'agrandissement de la crèche.
• Concernant le devenir de l'ilot "La Plancha", un plan de référence a été adopté, à la quasi unanimité du Conseil Municipal. Celui-ci s'intègre parfaitement à la structure existante du village et permettra d'étoffer le centre-bourg avec des logements collectifs, un "pôle santé", des commerces et surtout des parkings.
Nous aurions souhaité vous présenter ce projet au cours d'une réunion publique, mais les règles en vigueur et la jurisprudence concernant la communication en période pré-électorale nous contraignent à communiquer de manière restreinte, ce que nous regrettons.

C'est avec volonté et ambition que nous veillons à proposer une attractivité forte et maîtrisée de notre territoire avec des équipements de qualité au bénéfice des Limonois.

Passez un très bel été et rendez-vous au traditionnel forum des associations !

Max VINCENT,
Maire de Limonest,
Conseiller Général du Canton de Limonest
Conseiller Communautaire

En direct du **Conseil municipal**

Extraits des principales décisions prises par le conseil municipal au cours des derniers mois.

4 mars 2013

• **Lancement d'un concours d'architecture pour la réalisation d'un Pôle culturel.**

• **Demande de subvention au titre de la politique culturelle et de communication de la Commune.**

• **Suppression d'un poste en CAE et création d'un poste en contrat avenir.**

21 mars 2013

• **Approbations du compte de gestion 2012, du compte administratif 2012, affectation du résultat 2012, subventions aux associations, vote des taux des trois taxes locales, adoption du budget primitif 2013.**

• **Décision de budgétisation des frais de fonctionnement du SIGERLy** pour 2013.

• **Convention d'objectif et de moyens avec le Conservatoire de Limonest pour la période 2013-2016** qui redéfinit les engagements réciproques.

• **Convention de mise à disposition d'un équipement communal au Conservatoire de Limonest,** afin de permettre l'application de ce partenariat.

• **Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial auprès du Conservatoire de Limonest.**

• **Convention de subventionnement facultatif de l'école privée Saint Martin :** la commune apporte son soutien pour l'organisation du temps périscolaire à destination des élèves des écoles élémentaires privées (55 enfants habitant la commune de Limonest au 1er janvier 2013 et inscrits en classe élémentaire à l'école Saint Martin), soit une subvention pour 2013 de 15 840 €.

• **Attribution du marché d'entretien des espaces verts.**

23 mai 2013

• **Lancement d'un concours d'architecture pour la réalisation du pôle culturel** suite à la concertation finale avec les associations pour un coût de 6 830 000 € HT et une surface de 2 122 m².

• **Lancement du projet de réaménagement de l'ilot "La Plancha"** *(voir article p.13).*

• **Demande de mise en place d'un emplacement réservé pour la création du futur centre technique municipal** dans le cadre de la modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme.

• **Subvention accordée à l'OPAC du Rhône pour la construction d'un programme de 23 logements (499/515/523 avenue Général de Gaulle)** en locatif social dont 17 adaptés aux personnes en perte d'autonomie ou dépendantes : livraison prévue pour mi 2014. Le Conseil Municipal apportera une aide de 100 000 € à l'OPAC afin de devenir réservataire de quatre appartements.

• **Subvention accordée à l'Immobilière Rhône-Alpes pour la construction de logements sociaux avenue Général de Gaulle** pour la réalisation de 15 logements en locatif social (livraison prévue fin 2014). La commune apporte son soutien par une subvention de 35 943 €, qui lui permettra également de devenir réservataire de 5 logements.

• **Tarification des activités du Pôle Enfance Jeunesse 2013-2014.**

• **Tarifs des équipements sportifs 2013-2014.**

• **Vacations pour les interventions sportives aux écoles 2013-2014** pour un intervenant sportif diplômé et agréé par l'Education Nationale qui dispensera des cours d'escrime aux élèves des classes de CM2, CM1, CE2, à raison d'un cycle par niveau soit 48 heures par an. Une convention est signée avec l'association Escrime Ecully qui met à disposition un formateur et les équipements nécessaires.

• **Ateliers d'animation en anglais au Pôle Enfance Jeunesse 2013-2014** qui propose la création d'une nouvelle activité "English School Limonest" pour les enfants des écoles primaires de Limonest (de la petite section au CM2) : intervention de 210 heures par an, soit 7 créneaux d'une heure pendant 30 semaines. L'activité débutera en début d'année scolaire pour se terminer début juillet 2014. Une convention est signée avec Madame Delphine Baumes auto-entrepreneur, chargée de l'animation d'ateliers ludiques, attractifs et interactifs.

• **Reprise de 33 concessions du cimetière de Limonest en état d'abandon.**

• **Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la réalisation des travaux d'éclairage au terrain de boules :** pour des raisons de conformité, des travaux d'éclairage doivent être réalisés, notamment au terrain de boules pour un montant de 17 071 € HT. La Commune sollicite le Sénat pour une subvention exceptionnelle de 1 500 € au titre de la réserve parlementaire.

+ Consultables sur

www.mairie-limonest.fr
rubrique : Mairie/Comptes rendus des conseils municipaux



Infos **mairie**

Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous au 04 72 52 57 00

HOTEL DE VILLE
225, avenue Général de Gaulle
69760 Limonest
Tél. 04 72 52 57 00. En cas d'urgence, un répondeur est à votre disposition
Fax 04 72 52 57 02
Numéro d'astreinte : 04 72 52 57 39
(en service uniquement le week-end)
Site web : **www.mairie-limonest.fr**
Courriel : **contact@mairie-limonest.fr**

Horaires d'ouverture au public

Lundi	**9h - 12h / 13h - 17h**
Mardi	**9h - 12h**
Mercredi	**9h - 12h / 13h - 17h**
Jeudi	**9h - 12h / 13h - 17h**
Vendredi	**9h - 12h / 13h - 17h**
Samedi	**9h à 12h / Permanence Etat Civil uniquement**

Horaires d'été 2013 de la mairie de Limonest

Du 22 juillet au 21 août inclus.
Attention, ouverture au public du lundi au vendredi uniquement le matin de 9h à 12h

Fermeture également le vendredi 16 août

Budget primitif 2013

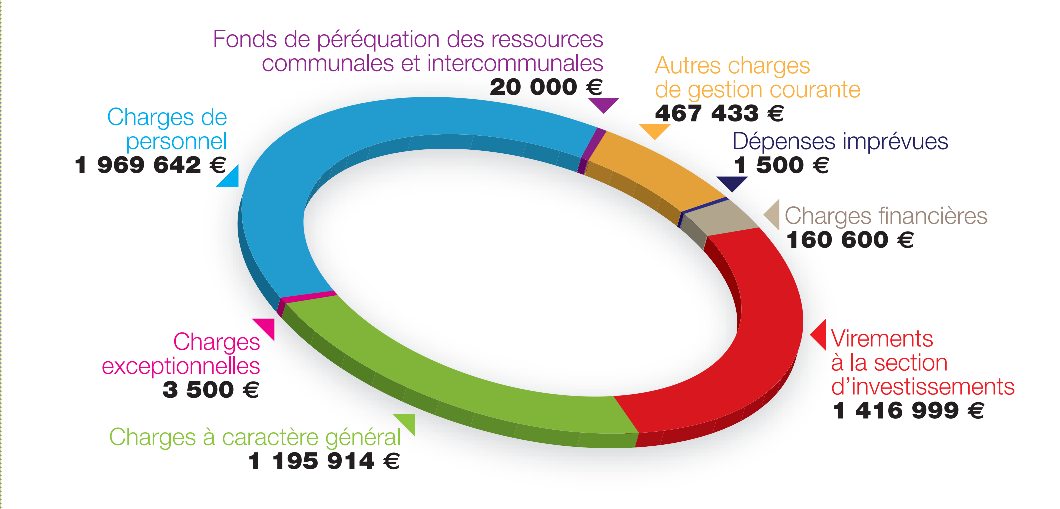
Le budget 2013, adopté par le conseil municipal du 21 mars 2013 donne la priorité au lancement de projets structurants pour la Commune tout en veillant à son désendettement et à la stabilisation de ses dépenses de fonctionnement. Le budget 2013 s'équilibre comme suit :

- **En fonctionnement : 5 235 588,16 € en dépenses et en recettes**
- **En investissement : 3 374 559,05 € en dépenses et en recettes.**

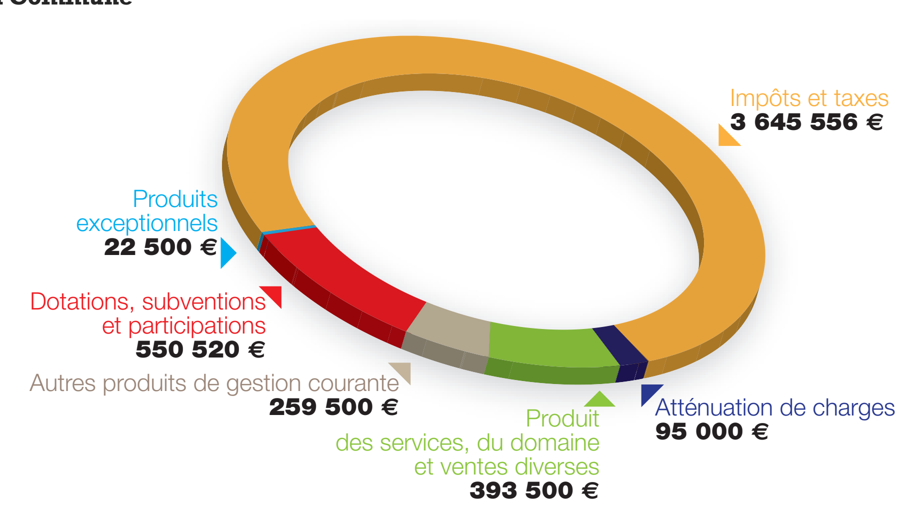
Le budget 2013, dans sa section de fonctionnement, permettra de virer à la section d'investissement 1 416 999 €.

Des charges de fonctionnement stabilisées pour anticiper la baisse des dotations sans nuire à la qualité de services offerts à la population.

Les dépenses de fonctionnement de la Commune
L'indice de prix des dépenses communales (hors charges financières) progresse de 2,5% sur les 4 derniers trimestres 2012.



Les recettes de fonctionnement de la Commune



Des recettes provenant de l'Etat en baisse, compensées par des bases fiscales dynamiques
Les dotations, subventions et participations de l'Etat amorcent une baisse qui s'accentuera en 2014 et 2015. Néanmoins, les recettes de la Commune restent élevées notamment grâce à une augmentation significative des bases fiscales qui permettent d'engranger des recettes supplémentaires sans augmenter la pression fiscale. Cette augmentation des bases fiscales traduit l'attractivité de la Commune notamment en matière d'implantation de nouvelles entreprises.

Des taux d'imposition stables, parmi les plus bas de l'agglomération
Pour la deuxième année consécutive, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition pour les trois taxes directes (taxe d'habitation, foncier bâti, et foncier non bâti).

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Limonest	12,20 %	14,00 %	15,75 %

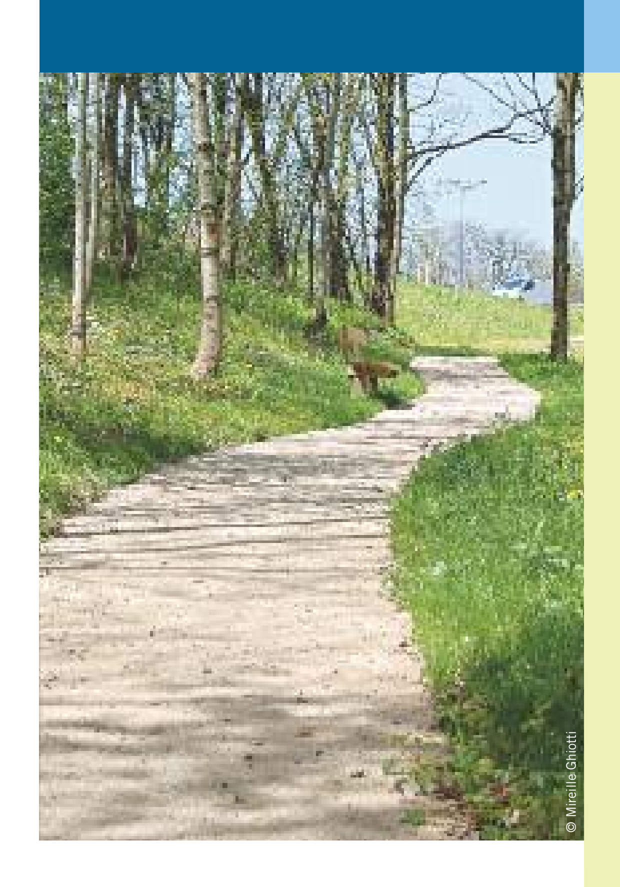
La fiscalité à Limonest se situe parmi les plus faibles des 58 communes du Grand Lyon *(voir tableau ci-contre)*.

Des dépenses de fonctionnement stabilisées
Pour la première année en 2012, la Commune a réussi à stabiliser ses dépenses de fonctionnement malgré l'augmentation des contraintes qui pèsent sur les communes, comme la hausse du prix des fluides ou la revalorisation des échelles indiciaires pour les agents.
Un effort global de réduction des coûts a été réalisé, notamment grâce à la modernisation de la politique des achats, à l'optimisation de la gestion de l'énergie et à la stabilisation des effectifs.
Ces efforts continueront en 2013 et d'autres pistes d'économies seront étudiées comme le recours accentué à l'administration électronique (dématérialisation), l'approfondissement du travail en intercommunalité (groupements d'achats, création d'une épicerie sociale intercommunale, poursuite du Relai Assistantes Maternelles, chantier international de jeunes…).



Comparatif fiscalité Grand Lyon : taux 2013

Insee	commune	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
69003	Albigny-sur-Saône	17,85 %	18,29 %	69,04 %
69029	Bron	20,32 %	19,21 %	30,68 %
69033	Cailloux-sur-Fontaines	15,26 %	15,17 %	45,27 %
69034	Caluire-et-Cuire	17,95 %	18,30 %	33,41 %
69040	Champagne-au-Mont-d'or	13,47 %	14,87 %	20,24 %
69044	Charbonnières-les-Bains	10,76 %	10,43 %	16,29 %
69046	Charly	15,08 %	17,48 %	47,38 %
69271	Chassieu	13,48 %	18,28 %	48,64 %
69063	Collonges-au-Mont-d'or	13,72 %	16,00 %	30,60 %
69273	Corbas	13,29 %	13,98 %	29,96 %
69068	Couzon-au-Mont-d'or	13,80 %	16,50 %	56,56 %
69069	Craponne	14,70 %	18,83 %	54,94 %
69071	Curis-au-Mont-d'or	15,76%	21,17%	53,60%
69072	Dardilly	16,08 %	16,85 %	44,84 %
69275	Décines-Charpieu	17,91 %	19,72 %	104,14 %
69081	Ecully	14,52 %	14,47 %	21,55 %
69276	Feyzin	13,46 %	20,91%	47,74 %
69085	Fleurieu-sur-Saône	14,23 %	14,85 %	41,45 %
69087	Fontaines-Saint-Martin	16,89 %	17,77 %	44,34 %
69088	Fontaines-sur-Saône	17,05 %	18,34 %	40,63 %
69089	Francheville	17,70 %	20,51 %	71,76 %
69278	Genay	14,00 %	14,50 %	41,90 %
69091	Givors	19,12%	29,74%	68,28%
69096	Grigny	22,55 %	31,67 %	60,57 %
69100	Irigny	15,73 %	16,40 %	59,69 %
69279	Jonage	17,00 %	19,99 %	60,22%
69116	**Limonest**	**12,20 %**	**14,00 %**	**15,75 %**
69117	Lissieu	12,67%	17,42%	60,22%
69123	Lyon	21,30 %	17,17 %	19,20 %
69127	Marcy-l'Etoile	11,47 %	12,50 %	30,64 %
69282	Meyzieu	17,97 %	16,77 %	76,92 %
69283	Mions	14,99 %	18,62 %	54,34 %
69284	Montanay	15,14 %	14,97 %	45,18 %
69142	Mulatière (La)	18,87 %	16,36 %	38,80 %
69143	Neuville-sur-Saône	15,67 %	18,77 %	22,49 %
69149	Oullins	24,17 %	22,47 %	31,79 %
69152	Pierre-Bénite	15,79 %	16,48 %	48,48 %
69153	Poleymieux-au-Mont-d'or	12,89 %	14,83 %	34,77 %
69286	Rillieux-la-Pape	19,95 %	17,45 %	47,10 %
69168	Rochetaillée-sur-Saône	15,13 %	17,52 %	60,84 %
69191	Saint-Cyr-au-Mont-d'or	14,03 %	15,80 %	29,27 %
69194	Saint-Didier-au-Mont-d'or	15,22 %	16,26 %	29,11 %
69199	Saint-Fons	19,80 %	25,17 %	86,18 %
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	19,92 %	18,49 %	32,48 %
69204	Saint-Genis-Laval	16,86 %	19,57 %	46,80 %
69205	Saint-Genis-les-Ollières	16,10 %	18,27 %	44,51 %
69207	Saint-Germain-au-Mont-d'or	15,53 %	20,36 %	51,77 %
69290	Saint-Priest	17,65 %	19,32 %	73,43 %
69233	Saint-Romain-au-Mont-d'or	11,80 %	17,93 %	34,86 %
69292	Sathonay-Camp	17,13 %	20,62 %	33,75 %
69293	Sathonay-Village	16,78 %	15,63 %	48,42 %
69296	Solaize	7,96 %	8,85 %	20,49 %
69244	Tassin-la-Demi-Lune	16,78 %	16,19 %	31,40 %
69250	Tour-de-Salvagny (La)	9,68 %	11,10 %	23,06 %
69256	Vaulx-en-Velin	22,46 %	26,46 %	74,82 %
69259	Vénissieux	21,60 %	21,95 %	38,69 %
69260	Vernaison	14,30 %	16,03 %	49,10 %
69266	Villeurbanne	21,50 %	16,21 %	19,62 %


© Mireille Ghiotti

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION 2013
Comite des fêtes	2 000 €
Conservatoire de Limonest	76 000 €
Limonest tennis club	2 000 €
Limonest patrimoine	2 800 €
Association jeunesse & reconstruction	1 600 €
Les amis des livres (bibliothèque)	5 600 €
Coopération jumelage	15 000 €
FC Limonest St Didier	17 000 €
FNDS (Foyer Notre Dames Des Sans abri)	700 €
ASCJL	3 000 €
Chat et souris	1 000 €
Asso 6 cordes	2 000 €
Boule limonoise	1 000 €
Anciens combattants	460 €
Judo club St Didier Limonest (subvention annuelle)	1 000 €
Judo club St Didier Limonest (challenge des Monts d'or)	1 600 €
SEEL	500 €
Ecole maternelle	900 €
Ecole élémentaire	900 €
O.C.C. Ecoles publiques	(pas de classe verte en 2013)
Limonest taekwondo	800 €
Move up	700 €
Pétanque club	490 €
Société de chasse	1 300 €
ASA du Rhône (automobile)	10 000 €
Amitiés limonoises	2 100 €
BMX & VTT (bicross)	7 000 €
Val de Saône athlétisme (subvention annuelle)	900 €
Val de Saône athlétisme (trail des 3 monts)	1 600 €
Ouest lyonnais basket	3 800 €
ADMR	3 000 €
UCOL	250 €
AMAP bio d'or	500 €
UCAAL	500 €
TOTAL	**168 000 €**

Une politique de soutien accrue aux associations communales

Le Conseil Municipal a fait le choix d'accentuer son soutien à la vie associative. Dans un contexte économique difficile, les élus sont persuadés de l'importance du tissu associatif local comme maintien du lien social et initiateur de projets ambitieux. La Commune a choisi cette année encore d'aider l'ensemble des associations en allouant des subventions importantes et en optant pour la mise à disposition gratuite de locaux et de matériels communaux.

La priorité donnée au lancement des projets de Pôle Culturel et au réaménagement de l'ilot "La Plancha"

Les investissements de l'année permettront tout d'abord de lancer le projet de création du Pôle Culturel. Une partie du budget est en effet consacré à la deuxième tranche de l'acquisition du terrain Sandar, à la finalisation des études et à la réalisation d'un concours d'architecture sur esquisse. L'ensemble de ces étapes permettra de retenir un projet en fin d'année.

L'arrêt d'un programme pour le réaménagement de l'ilot "La plancha" en centre-bourg est également une priorité. Ce projet consiste en la réalisation d'opérations de réhabilitation du bâti existant, de changement de destination et d'opérations de démolition/reconstruction.

Une partie des dépenses d'investissement sert donc à financer l'assistance à maîtrise d'ouvrage, les différentes études nécessaires à la réalisation de ce projet et au lancement du concours d'aménageurs.

Des investissements permettant l'amélioration des équipements existants, pour plus de sécurité et de performance, dans le respect de la démarche Agenda 21

Le budget 2013 prévoit également :

• **l'acquisition d'un terrain qui pourra permettre la création d'un nouveau Centre Technique Municipal,** plus excentré du centre-bourg.

• **la poursuite de la démarche Agenda 21 :** création d'un sentier pédagogique sur le thème de l'arbre, acquisition d'un terrain pour la création de jardins partagés,

• **l'embellissement de la place du Griffon :** pose de mobilier urbain et fleurissement de la place,

• **l'amélioration des équipements sportifs :** amélioration de l'éclairage de différents terrains (notamment pour mise en conformité avec la réglementation en vigueur), mise en place de protection intérieure au parc des sports,

• **la sécurisation et l'amélioration des équipements communaux :** mise en place de lignes de vie et changements de stores sur différents bâtiments, clôture des écoles, sonorisation et mise en sécurité incendie de la salle des fêtes, amélioration des outils informatiques.

• **le soutien aux programmes de logement permettant une mixité sociale :** des subventions seront versées à l'OPAC du Rhône et à l'Immobilière Rhône-Alpes pour la réalisation de nouveaux logements ZAC du Puy d'or et avenue Général de Gaulle.

Un encours de dette sans risque et en baisse

Le capital restant dû au 31 décembre 2012 s'élève à 4 162 032,54 €.

Le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité des emprunts en cours si la Commune consacrait toute son épargne est **en baisse : il est de 3,3 années.**

Le taux moyen au 31/12/2012 est stable de 3,83 %.

La Commune n'a pas d'emprunts à risques et 74 % de son encours de dette est en taux fixe.

Informations municipales



Nouveaux Limonois

Pensez à vous inscrire en mairie sur les listes électorales avant le 31 décembre !

Commission Affaires générales

Cérémonie de citoyenneté

Ce vendredi 5 avril 2013, près de 20 jeunes ont répondu présents à l'invitation de M. le Maire à la cérémonie de la citoyenneté.
La commune invite chaque année tous les nouveaux électeurs à recevoir officiellement, leur carte d'électeur. Ce moment privilégié permet de donner à cette carte d'électeur et aux symboles qui la constituent, tout le sens et l'importance qu'ils méritent.

C'est aussi pour le Maire l'occasion de rappeler les droits octroyés par ce document ainsi que les devoirs qui y sont associés.
Pour clôturer cette cérémonie, les jeunes ont été invités à partager le verre de l'amitié avec l'équipe municipale.

Florence Durantet
Conseillère municipale



Intervention au lycée professionnel Jamet-Buffereau

« Mardi 16 avril après-midi, nous sommes intervenues au lycée professionnel Jamet-Buffereau à Lyon 1er. L'objectif : montrer aux élèves en quoi consiste le poste d'agent d'accueil.
Travaillant à la mairie de Limonest, nous avons souhaité partager notre expérience, échangé avec des jeunes qui doivent déjà penser à leur avenir professionnel.
Après avoir préparé notre intervention en l'adaptant à notre jeune public, nous avons pris la parole en classe ! Nous avons commencé par faire un point sur la Fonction publique et ce que signifie travailler dans une collectivité. Ensuite, nous avons défini le rôle de l'agent d'accueil au sein du service Affaires générales. Enfin, à travers des jeux, nous avons montré des "trucs et astuces" pour bien communiquer… car communiquer est simple mais bien communiquer est parfois difficile ! Pourtant, selon nous, bien échanger avec les élus, les collègues, les usagers est nécessaire au bon fonctionnement de la commune et à la qualité du service. La démarche qualité, centrée sur l'amélioration permanente, conduit justement à renforcer l'écoute de l'usager.
Et même si parfois, la situation d'accueil se montre moins facile à gérer, rien ne doit transparaître : en tant que 1er interlocuteur et image de la mairie, nous devons tenir notre rôle, s'adapter au public et être d'humeur égale !
Finalement, c'était aussi l'occasion de sensibiliser ces futurs citoyens de demain au fonctionnement de leur commune et aux services qu'ils peuvent attendre d'une mairie.
Accueillir c'est d'abord recevoir.
Nous remercions les lycéens et leur professeur, pour leur accueil, leur écoute et l'intérêt qu'ils ont porté à notre intervention. »

Laurie et Sandrine
Agents communaux au Service Accueil

Commissions

Commission Affaires générales

La gendarmerie de Limonest **vous informe…**



Vous partez en vacances cet été ? La Gendarmerie veille sur votre domicile. Il vous suffit de vous déplacer et de déposer à la brigade de Limonest vos coordonnées et les dates de votre absence. Au cours de leurs patrouilles quotidiennes, les gendarmes contrôleront vos habitations et les alentours. **Des précautions d'usage :** faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance et lui laisser les clefs. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. La coopération entre voisins est encore le meilleur moyen d'assurer la sécurité des habitations. La Gendarmerie vous signale d'autre part une recrudescence de vols par ruse aux distributeurs automatiques de billets. Soyez vigilants et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

Règles **de bon voisinage**

Bon voisinage : mode d'emploi
Entre la hauteur des arbres, les odeurs de barbecue et le bruit de la tondeuse, les sources de conflits entre voisins sont nombreuses. Si ces désagréments dépassent une certaine limite, ils deviennent des ''troubles anormaux de voisinage'', pour lesquels la loi fixe certaines règles et sanctions. Même si le plus souvent, la discussion ou le recours à un conciliateur restent les solutions les plus simples.

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous !

Stop aux bruits inutiles
Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs…) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits de chantier
Ils sont autorisés :
• Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)
• Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Les appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse à gazon, motoculteur…) sont autorisés :
- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Tapage nocturne
Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes sont punis (contraventions de 3e classe, article R 623-2 du Code pénal).

Bien vivre avec les animaux !
Déjections canines
Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Nuisances sonores
Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux susceptibles, par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Nourrir des animaux
Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit.

Respecter les lieux publics
Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Brûlage à l'air libre des déchets végétaux !
Les déchets végétaux sont les feuilles mortes, herbes sèches, branchages.
Par arrêté municipal en date du 8 novembre 2000, le brûlage des déchets végétaux est toléré sous certaines conditions :
• Les déchets végétaux doivent être évacués à la déchetterie de Champagne au Mont d'or.
• En dehors des périodes de sécheresse signalées par arrêté préfectoral et notamment durant les mois d'été, le brûlage des déchets est toléré pour les particuliers, sauf les jours de vent, dans les conditions suivantes :
- les végétaux brûlés doivent être secs (impérativement),
- la distance des feux par rapport aux limites de propriété doit être de 4 m au minimum et la plus éloignée possible des habitations,
- une réserve d'eau doit être installée à proximité
• Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, des déchets industriels, des végétaux humides ou des pneumatiques est strictement interdit.

Plantations le long de voies publiques
L'entretien des plantations est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Le débroussaillement par les particuliers
Le Code forestier impose le débroussaillement par les particuliers, à leurs frais, de leurs propriétés pour lutter contre les incendies de forêt.
A moins de 200 mètres des bois et forêts, le débroussaillement doit être effectué sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions. Les voies privées donnant accès à ces terrains doivent également être débroussaillées sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.
La Commune peut pourvoir d'office aux travaux de débroussaillement (article L.2212.1 du Code Général des Collectivités Territoriales), le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police municipale, devant assurer la sécurité et la salubrité publiques. Si le propriétaire n'exécute pas les travaux de débroussaillement prescrits, la Commune y pourvoit d'office, après une mise en demeure du propriétaire, non suivie d'effet et à la charge de celui-ci. Le Maire assure aussi le contrôle de l'exécution du débroussaillement des bois et forêts classés.

Déneigement
En hiver, riverains, propriétaires ou locataires doivent dégager la neige accumulée sur les trottoirs devant leur domicile ou leur magasin, ainsi que d'y répandre du sel en cas de verglas. Pour les habitats collectifs, il appartient aux syndics de prendre les mesures qui s'imposent, car ''chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence''.

Que faire en cas de litige ?
Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez-lui une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez le conciliateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.

Permanence du Conciliateur de Justice en mairie de Limonest les lundis après-midi. Prendre rendez-vous au 04 72 52 57 00

Les informations contenues dans cet article sont purement indicatives et ne revêtent aucun caractère contractuel.

Densification de nos territoires urbains

Après la loi Solidarité Renouvellement Urbain et les lois du Grenelle de l'environnement, un nouveau projet de loi sur l'urbanisme a été présenté en Conseil des ministres, qui vise à habiliter le gouvernement à prendre par ordonnances les mesures législatives permettant de réduire les délais de réalisation de construction de logements et de lever les freins à la densification des villes. Le gouvernement pourra légiférer en permettant de déroger aux règles des PLU (par exemple surélévation des immeubles d'un ou deux étages). Tout cela montre le peu de souplesse qu'ont les communes dans la gestion de leur urbanisme. Depuis déjà plusieurs années l'Etat impose ses règles et on assiste à une recentralisation des décisions, ce qui réduit d'autant plus la marge de manœuvre à l'échelon communal. Il faut que nos concitoyens en aient conscience, mon devoir est de leur rappeler.

Le Maire, Max Vincent

L'avenir de **l'ilot "La Plancha"**

Aménagement actuel



Aménagement futur



Dans le dossier de *la Gazette* de septembre 2012, nous vous avions informés du projet de réaménagement de l'ilot "La Plancha" en centre-bourg.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Rappelons que l'ilot "La Plancha" est situé de l'ancienne gendarmerie (210 av. Général de Gaulle) à la salle des fêtes d'un côté, et depuis la Cure jusqu'au parking de la salle des fêtes de l'autre côté. Ce projet consiste en la réalisation d'opérations de réhabilitation du bâti existant, de changement de destination et d'opérations de démolition/reconstruction, permettant de proposer :

• du logement :
- une partie en accession à la propriété,
- une partie en location sociale,
- des logements réservés aux personnes âgées (projet Ville amie des aînés).
• environ 200 places de stationnement,
• un "pôle santé" regroupant des professionnels de santé,
• un renforcement de l'offre commerciale de proximité,
• des espaces publics paysagers,
• des espaces réservés aux modes doux : liaison de la place Décurel au parking de la salle des fêtes, en intégrant des transversales piétonnes,
• une amélioration de l'accessibilité à la crèche.

Le projet s'étend sur le parking de la salle des fêtes, permettant de redécouvrir une aire résiduelle peu aménagée, et ainsi de densifier le bourg tout en restant dans des volumétries de petits collectifs et en prenant en compte les vues hautes existantes sur le site.

Ce programme permet à la fois de concilier les attentes des Limonois en matière de services et la préservation des témoignages du passé comme le bâtiment ancien de la Cure et l'ancienne gendarmerie.

Les chiffres prévisionnels de l'opération en surface de plancher

Logements 4195 m², restaurant 215 m², commerces 763 m², "pôle santé" 600 m²

Comité de pilotage

Commission Urbanisme

Le Parc du **Puy d'or à Limonest**

Un des projets majeurs de l'agglomération pour l'accueil d'entreprises tertiaires ou mixtes ! Ce parc implanté dans un environnement de qualité, sur le pôle économique ouest de Lyon (TECHLID), concilie accessibilité, qualité paysagère et services.







Seulement 2 ans après le lancement opérationnel du projet, le printemps 2013 marque l'achèvement des travaux d'aménagement (hors travaux de finitions) et les premières implantations d'entreprises.

- Aseptic Process Equipement (solutions intégrées pour le transfert des fluides stériles en biopharmacie). **40 salariés. Installation en mai 2013**.
- SOPRA, groupe de Conseil et de Services dans le domaine des technologies de l'information. **700 salariés attendus en juin 2013**.
- ADP, leader mondial des services en matière de gestion des Ressources humaines, de paie et de gestion du temps. **Installation mi-2013.**
- Nexity, parc tertiaire de 14 000 m^2. **Début des travaux en mai 2013.**
- ARCOBA (société d'ingénierie). **Début des travaux en juillet 2013.**
- Plug and Play (DCB International) : parc mixte de bureaux et de locaux d'activités. **Début des travaux début 2014.**

L'aménagement du Parc du Puy d'or est inscrit dans un objectif de valorisation du patrimoine naturel existant et s'articule autour du ruisseau Châlins-Bruyères, dont les abords sont bordés d'une coulée verte et piétonne. Ces cheminements forment un parcours pédagogique sur la faune et la flore. Ils permettent de relier les entrées du site aux entreprises dans le calme et la sérénité.
Chaque bâtiment est conçu avec des exigences fortes de qualité architecturale et environnementale et s'intègre harmonieusement dans le paysage environnant.

Quelques chiffres

- Un site de **21 hectares**.
- **13 hectares** cessibles, divisés en **14 lots**.
- **70 %** réservés pour l'accueil d'activités tertiaires, **30 %** pour des activités mixtes,
- **2 lots** restant à commercialiser,
- **3 000 salariés** attendus à terme.

1 pôle de services composé d'un restaurant et d'une crèche. **Début des travaux en septembre 2013,** ouverture en septembre 2014.

Commission Fêtes et Cérémonies

Commémoration de la capitulation du régime nazi



Le 8 mai 2013, après la cérémonie officielle au monument aux morts, élus, Limonois et autorités civiles et militaires se retrouvaient à la salle des fêtes, où l'association Limonest Patrimoine présentait une exposition sur la période 39-45 dans notre région.
La commission Culture, Fêtes et Cérémonies avait proposé aux élèves de la classe de théâtre du Conservatoire de Limonest d'honorer l'année Camus. Albert Camus, né en 1913, journaliste, témoin et militant engagé dans la résistance française tenta, par ses articles, d'influencer, de mobiliser, d'éveiller les esprits. Témoin de son temps, intransigeant, il refusa toute compromission, et s'est toujours battu contre le totalitarisme.
Ainsi, 4 très jeunes élèves, Antonin Barbier, 9 ans ; Adrien Garret ,9 ans ; Loïc Perret, 7 ans et Cerise Sarrazin, 7 ans, ont lu avec conviction et éloquence 2 articles d'Albert Camus parus les 24 et 25 août 44 dans le journal, alors clandestin, *Combat,* sur la libération de Paris (le sang de la liberté et la nuit de la vérité) : un moment fort émouvant.
Par ailleurs 4 des 8 témoins de la guerre 39-45, invités de la mairie, de l'association des Anciens combattants et de Limonest Patrimoine, nous ont relaté cette période tragique vécue par eux, alors gamins ou jeunes adolescents. Ces témoins, parmi les 200 interviewés pour un livre édité par le journal le *Progrès de Lyon*, nous ont permis, par ces témoignages vivants et authentiques, d'appréhender des événements bouleversants : bombardement de la gare de Vaise, débâcle, défense passive, service du travail obligatoire.
Mme Garrido et M. Da Fonseca, journalistes du *Progrès* et promoteurs de l'édition de ce livre rappelaient l'ambition de cette publication qui s'inscrit en particulier dans un devoir de transmission de mémoire pour les jeunes générations.
Et pour clôturer cette commémoration l'harmonie du Conservatoire de Limonest, fort d'un grand nombre de musiciens, malgré le pont, interprétait les hymnes français et européens.
Un verre de l'amitié clôturait cette matinée du souvenir.

Arlette Bernard
Adjointe, Fêtes et Cérémonies

Le 14 juillet à Limonest

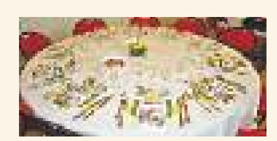
Instituée par la loi en 1880, la fête nationale, se réfère à une double date, celle du 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, jour symbolique entraînant la fin de l'absolutisme, de la société d'ordres et des privilèges, et celle du 14 juillet 1790, jour d'union nationale lors de la Fête de la Fédération.
Comme de tradition, le Conservatoire de Limonest et son Swing Band animeront la terrasse de l'Hôtel de Ville à partir de 11h30.
Un verre de l'amitié clôturera cette matinée.

Commission Affaires sociales

Repas **des seniors**

Ce dimanche 24 mars 2013, a eu lieu le sympathique repas des seniors offert aux personnes limonoises âgées de plus de 65 ans.
C'est dans une ambiance chaleureuse que le Conseil Municipal a assuré le service du repas concocté tout spécialement pour nos aînés.
Ce repas fut complété par une animation musicale pour le plaisir de tous.
Les convives ont pu, après avoir apprécié la très belle voix de Nadège Cornellia, s'adonner au plaisir de la danse.
Cette manifestation permet de rappeler l'action de la commission des Affaires sociales en faveur des personnes âgées.





Florence Durantet
pour la Commission



A noter dès maintenant dans vos agendas
Semaine bleue du 21 au 27 octobre "Vieillir et agir ensemble"

Information au public

Un nouveau service créé et porté par le Département du Rhône "MAIA" : Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer.

Ce dispositif compte à ce jour deux antennes de proximité (Est et Ouest Lyonnais) et est amené à se développer progressivement sur tout le territoire national, l'objectif étant la création de 500 MAIA en 2014-2015.

Les missions des MAIA sont d'assurer une meilleure prise en charge dans toute sa globalité, des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, ainsi que de leur famille, en créant un partenariat avec tous les intervenants. L'accompagnement apporté par les MAIA concerne les personnes vivant à leur domicile, y compris pendant des périodes d'hospitalisation. Il cesse quand la personne âgée est admise définitivement en institution.

Pilote et Gestionnaire sont chargés de mettre en place un accompagnement coordonné et personnalisé au domicile du malade, avec des interventions sanitaires et médico-sociales. Ils organisent l'articulation et la mise en relation des partenaires autour du patient, gèrent les problèmes liés au logement, au surendettement, établissent un suivi régulier en cas d'isolement familial du malade, et assurent un accompagnement pour une décision de placement dans une structure adaptée.

Pour ce faire, les MAIA ont besoin de créer un réseau de partenaires : **professionnels de santé, MDR, CCAS...**

Les services de la MAIA sont saisis par un des services du guichet intégré (soit pour la MAIA Ouest : les cantons de Limonest, Ecully, Tassin, Vaugneray et Lyon 5e-9e-2e-7e arrondissements).

Hervé Laufer
Pilote de la MAIA Lyon Centre Ouest
maia.centre-ouest@rhone.fr



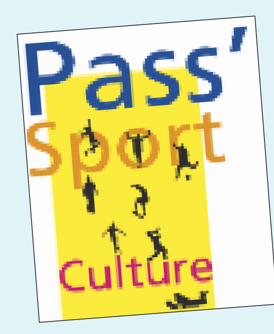
CCAS Limonest 04 72 52 57 06

Plan canicule été 2013

Dans le cadre de l'élaboration du plan canicule 2013 et selon les directives préfectorales, nous mettons en place un registre pour les personnes de plus de 65 ans, ouvert en mairie de Limonest.
Grâce à ce registre, nous pourrons en cas de fortes chaleurs cet été, prendre de vos nouvelles par téléphone et vous rendre visite.
Pour vous inscrire sur ce registre, deux possibilités s'offrent à vous :

- vous inscrire à l'accueil de la Mairie de Limonest aux horaires d'ouverture,
- remplir le bulletin qui vous a été distribué par courrier.

Bilan du Pass'Sport Culture



Rappel du dispositif mis en place depuis 2010.
Il s'agit d'une aide financière destinée aux Limonois âgés de 3 à 17 ans désireux de pratiquer un sport ou une activité culturelle dans une association limonoise pour l'année.
Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune attribue à un ou plusieurs enfants d'un même foyer : **une aide de 50 € par enfant pour les familles limonoises dont le quotient familial de la CAF n'excède pas 800 € lors de la demande.**
Pour sa troisième année consécutive, cette initiative a pour but de favoriser l'accès au plus grand nombre de jeunes, aux activités sportives et culturelles de la commune.
En 2012, 24 enfants ont été concernés.
Cette contribution est versée à l'association locale lors de l'inscription de l'enfant, et vient en déduction du prix dû par la famille, sous réserve de la présentation des justificatifs au CCAS de la Mairie (justificatif de domicile de moins de trois mois et attestation de la CAF datant de moins d'un mois).
Renseignements auprès du CCAS au 04 72 52 57 06.

Commission Affaires sociales

Centre Communal de l'Action Sociale de Limonest (CCAS)

Le CCAS de Limonest vient en soutien aux Limonois en grande difficulté et en situation de précarité transitoire par des aides ponctuelles et facultatives, pour un montant de près de 10 000,00 € pour l'année 2012.
Ainsi, il participe au paiement de factures d'énergie, d'eau et de police d'assurance "habitation". Il octroie de façon occasionnelle des bons alimentaires, il aide également certains jeunes au financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et leur permet d'accéder à des activités sportives et culturelles à Limonest grâce au Pass'Sport Culture.
Bien entendu, le CCAS est proche des familles, en particulier au moment des fêtes de Noël et reste à l'écoute du désarroi de chacun.
Il est à noter que de plus en plus de familles limonoises sollicitent le service pour des bons alimentaires.

Type d'aide accordée	Montant	Nombre de bénéficiaires (familles ou personnes) en taux cumulés
Participation au paiement de factures (énergie, eau, assurance)	1 227,30 €	**6 familles aidées**
Financement BAFA	428,00 €	**6 familles aidées**
Prestation de service d'aide à la personne	194,22 €	**6 familles aidées**
Aides diverses (Pass'Sport Culture, solidarité de fin d'année, bons alimentaires)	7 623,35 €	**90 personnes aidées**

Commission Pôle Enfance Jeunesse

Réforme des rythmes scolaires

La commune a opté pour un passage à 4 jours et demi pour la rentrée 2014.
Une réunion publique en présence de tous les acteurs du temps scolaire et périscolaire s'est tenue le 19 mars en mairie. Un questionnaire a été envoyé aux associations et la consultation se poursuit.
A suivre…

Sécurité de vos enfants et quiétude des enseignements

Depuis le 6 mai, un nouveau plan de sécurisation et de circulation a été mis en place aux écoles. Il a permis de sécuriser les espaces tout en tenant compte des remarques des usagers.
Durant l'été, la cour de l'école élémentaire sera refaite, les clôtures rehaussées et la fermeture des bâtiments assurée par des systèmes électriques avec interphone pour assurer la sécurité de vos enfants et la quiétude des enseignements.

Rappel des heures d'ouverture et de fermeture des portillons :

- **A l'école élémentaire :**
8h20-8h30 - 11h30-13h30 - 16h30

- **A l'école maternelle :**
8h20-8h40 - 11h20-11h30
13h20-13h30 - 16h20-16h30

Commission Pôle Enfance Jeunesse

Crèche "La Galipette"



Vivre nos aventures à La Galipette est follement amusant comme en témoigne notre précédent récit, et c'est aussi une ouverture sur le monde qui nous entoure !
Nous aimons beaucoup nous balader, et dès que nous le pouvons, nous partons à la découverte de nouveaux lieux à explorer : la bibliothèque et tous ses livres, l'accueil de loisirs où les plus grands iront peut-être l'année prochaine…
Mais pas seulement…
En mars dernier nous étions invités par le Relai d'Assistantes Maternelles intercommunal de Limonest/St Didier au Mont d'or, à partager un temps collectif et convivial avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.
Nous avons pleinement profité de cette matinée pour jouer, nous maquiller, nous déguiser et chanter ensemble ! Quel beau moment ! Nous remercions Delphine et les assistantes maternelles pour leur accueil chaleureux ! La prochaine fois, ce sera à nous de leur faire découvrir La Galipette.
Enfin, nous comptons profiter du grand air en cette fin d'année en nous promenant dans les bois de Limonest. Pour les plus grands, cette ballade se fera accompagnée de "P'tit Bonhomme des bois" (ça c'est une histoire qu'on aime bien à la crèche, mais chut ! C'est un secret !), et pour les "un peu moins grands", ce sera une découverte de l'environnement proche de la crèche.
Une chose est sûre, nous profiterons tous d'un bon pique-nique bien mérité à l'ombre des arbres… voire d'une sieste !
Et oui, c'est aussi ça notre vie à La Galipette !

Commission Pôle Enfance Jeunesse

Quoi de neuf cet été à l'accueil de loisirs ?

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été du 8 au 26 juillet et du 19 au 30 août. Les inscriptions commencent le lundi 10 juin à l'accueil de loisirs. Les documents sont téléchargeables sur le site de la Mairie de Limonest.
Les inscriptions pour les mercredis de septembre à décembre commencent le lundi 24 juin.
Pour cet été, le programme d'activités est mis en place autour des 5 mondes :

- Le monde des super héros (sortie laser game/ Labyland).
- Le monde des aventuriers (sortie accrobranche/ Royal Kids).
- Le monde des sportifs (sortie Carré de la Soie/ Touroparc).
- Le monde de l'eau (sortie piscine).
- Le monde de la nature et des animaux (sortie Parc des oiseaux).

Fête de la musique 2013 : flamenco
Cette année encore, l'accueil de loisirs de Limonest a participé activement à la préparation du défilé de la fête de la musique avec le groupe "Los Chiquiboum" qui s'est déroulé le vendredi 21 juin.

- Ateliers de flamenco au programme pour les mercredis à l'ALSH de mai à juin.
- Mercredi 19 juin : répétitions du défilé à la salle des fêtes avec les parents.
- Vendredi 21 juin : défilé de la fête de la musique dans les rues de Limonest.

Plan canicule :
Cette année encore, les adolescents du PEJ apporteront leur aide aux membres de la commission des Affaires Sociales pour la distribution de l'eau.



Sport boules en milieu scolaire

Ce dernier trimestre scolaire, les élèves du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de l'école publique élémentaire Antoine Godard ont découvert l'activité Sport boules tous les lundis après-midis avec la présence de Christophe Sothier, conseiller sportif départemental au Comité Bouliste Départemental du Rhône, qui a animé les séances de manière éducative, ludique et attractive et apporté son expertise technique aux enseignants. L'association "la Boule limonoise" a accueilli très chaleureusement ces jeunes pratiquants sur les jeux du club bouliste à Limonest.
Cette activité, très appréciée des enfants, a permis de développer, entre autres, la concentration, la précision, le respect des règles de sécurité et l'esprit d'équipe.



Commission Communication

ADSL

Suite aux très nombreuses demandes du Maire concernant la couverture du haut débit sur notre territoire, Monsieur Stephan Penin, directeur des relations avec les collectivités locales du Rhône, de la société France Télécom Orange, répond :

- à Limonest toutes les lignes sont éligibles à l'ADSL : 38,5 % à 2 Mbits/s, 45,6 % entre 2 et 8 Mbits/s et 15,9 % entre 8 et 20 Mbits/s.

- Une solution serait d'augmenter le débit en réduisant la distance entre l'utilisateur et le nœud de raccordement (NRA), qui n'a pu être mise en œuvre sur notre commune car lourde techniquement et financièrement.

- Par ailleurs, France Télécom déploie actuellement un réseau "très haut débit" (200Mbits/s) en fibre optique (FTRH) très performant car sans atténuation du signal transporté. Ce déploiement se réalisera à partir de 2015, sur une période de 5 ans maximum.

- La filiale Nordnet de France Télécom Orange propose des solutions individuelles satellitaires, avec des débits supérieurs à ceux de l'ADSL, s'affranchissant ainsi du réseau téléphonique (parabole similaire au matériel utilisé pour capter les chaînes audiovisuelles), avec des coûts très attractifs.

- Enfin, pour les entreprises des solutions sur supports en fibre optique (débit de 6 à 80 Mbits/s) sont possibles. Une étude commerciale pourrait alors être menée sur le territoire, les infrastructures à construire sont financées en totalité par France Télécom Orange.

Forum des associations

Pour la deuxième fois en matinée

Il se tiendra le **samedi 7 septembre de 9h30 à 13h30** à la salle des fêtes.
Près de 30 associations sportives, culturelles, de solidarité et de loisirs sont attendues.
Nous remercions infiniment tous les bénévoles qui s'investissent au sein de ces associations pour créer du lien social et permettre ainsi l'épanouissement de chacun.

Commission Communication

Réunion de quartier du 4 avril 2013



La municipalité remercie le père Adrien Muller de nous avoir accueillis au Prado pour cette dernière réunion de quartier du mandat, qui concernait les habitants de l'Est limonois : une réunion conviviale et studieuse avec un public de près de 80 personnes.
Un tour de table a été l'occasion pour les adjoints et les conseillers délégués de présenter leurs délégations sur la politique culturelle et sportive, la petite enfance, les affaires sociales.

Monsieur le Maire exposa l'ensemble des projets en cours et en particulier la politique de l'habitat et l'obligation de création de logements collectifs et sociaux, mais aussi les différents textes qui régissent l'urbanisme (PLU-H ; loi SRU) conduisant à une densification du centre-bourg pour éviter l'étalement urbain.
Cette réunion sur la ''vie dans votre quartier'' a aussi été l'occasion pour chacun de faire part de ses préoccupations dans sa vie quotidienne. Ainsi les questions relatives à la voirie, au stationnement, à la circulation ou à l'accès au haut débit ont été débattues avec l'adjoint en charge.
Les habitants du quartier ont pu continuer à débattre autour d'un verre de l'amitié.

Arlette Bernard
Adjointe à la Communication

PS : Monsieur le Maire a, sur la question de l'ADSL, interpellé les services compétents (*voir article page 17*).

Commission Culture

Recherche **de collectionneurs fous**



Vous êtes collectionneur ? Voulez-vous participer à une exposition en avril 2014 organisée dans le cadre de la 7e "Carte blanche à un artiste" dans les salons de l'Hôtel de Ville, pour montrer votre collection et faire partager votre passion ?
Nous recherchons des collections originales, insolites permettant une présentation amusante et ludique.



Contacts :
Jean-Loup Barbier, 06 09 77 82 41 ou Michel Matray, matray.michel@wanadoo.fr ou directement à la mairie à communication@mairie-limonest.fr

7e Edition
"Carte blanche... aux collectionneurs fous"
programmée du 10 au 12 avril 2014
par la commission Culture

6e carte blanche à Nathalie Rabier : une très belle exposition alliant couture et peinture !

Les cartes blanches ont l'ambition de promouvoir les artistes et créateurs locaux.



Cette exposition a permis à de très nombreux Limonois de découvrir la panoplie des créations de Nathalie Rabier: tissu d'ameublement, linge de table et de toilette délicatement décoré et tout plein d'idées pour les nourrissons et les enfants. Une exposition qui allie couleurs, raffinement d'exécution, délicatesse et personnalisation des peintures sur tissus, bref, une astucieuse ''mise en scène'' des éléments avec un côté jardin, une exposition des arts de la table (nappe, serviettes,...), d'éponges et de bavoirs joliment présentés.

Depuis 3 ans à Limonest, cet artisan créateur a créé ''L'Atelier de l'Oie'', puis lancer un site internet : www.laboitealinge.com
Vous pouvez retrouver toutes ses créations en extérieur, quand la météo le permet, sur le Marché de la Création des quais de Saône le dimanche matin, sur le marché de Limonest le samedi matin, ou sur celui de Chazay d'Azergues le jeudi matin.

Arlette Bernard
Adjointe à la Culture

Journées européennes du patrimoine (JEP) : **Lavandières et militaires !**

Les prochaines JEP se tiendront **les samedi 14 et dimanche 15 septembre**. Elles sont placées sur le thème **"1913-2013, 100 ans de patrimoine"**. Cette thématique nationale sera l'occasion de revisiter les évolutions de la protection du patrimoine et permettre aussi de croiser la conception de patrimoine : sauvegarder pour qui pour quoi ?



Nos 2 associations, Limonest Patrimoine et l'Association de Sauvegarde des Lavoirs des Monts d'or, sont à l'honneur cette année, car elles fêteront leur 10 ans d'existence. Un autre anniversaire à célébrer sera celui de la batterie des carrières acquise par la municipalité il y a 30 ans. Le projet proposé par les associations de patrimoine fait la part belle à la balade.

Le samedi 14, 2 balades sont programmées.
L'une à 14h, balade champêtre dans Limonest "A la rencontre des lavandières et des lavoirs" : lavoir de Sandar, du Petit Paris,… (départ et arrivée à la mairie), 2 heures pour flâner sur 4 km et tout savoir sur le lavage du linge autrefois.
L'autre à 16h, départ de la mairie pour monter à l'assaut du Mont Verdun, 2 km pour arriver à la batterie des carrières où des visites et des jeux seront proposés aux promeneurs.
Pour ces 2 sorties familiales (groupe de 30 personnes maximum) prévoir de bonnes chaussures de marche.
Le dimanche 15, de 14h à 18h, c'est sur le site de la Batterie des Carrières que l'on pourra



visiter librement, découvrir une exposition insolite, assister à une causerie sur "La vie au Fort il y a 100 ans", ou faire un tour des fortifications. Montée à pied (par les raccourcis à partir du centre-bourg) ou en VTT, parking possible au sommet du Mont Verdun.

Soirée irlandaise : une balade sur l'île d'Emeraude !

Une soirée automnale, voire hivernale, en ce vendredi 24 mai, heureusement les 170 personnes tapant des mains et des pieds ont su réchauffer l'ambiance de la salle des fêtes, joliment décorée aux couleurs de l'Irlande.

• **En lever de rideau,** le Limonest Country Club, jeune association limonoise de moins de 3 ans d'âge et de près de 90 adhérents, nous a fait découvrir ces danses celtes (polka et autres quadrilles), sur des chorégraphies précises, joyeuses et remarquables. Ils n'ont pas hésité à réitérer au cours du concert, pour la plus grande joie de tous.

• **Puis ce fut le concert de musiques traditionnelles irlandaises "Il va pleuvoir des cordes"** titre oh ! combien d'actualité, par l'Irish Coffee group. De cordes il en a été question, mais aussi de rythme, de bonne humeur. Ce concert chargé d'émotion et de dynamisme nous a fait voyager au pays d'Irlande, sur une musique belle et envoutante servie par 5 musiciens talentueux. Ce spectacle folk était saupoudré de succulents commentaires et anecdotes sur les paysages, traditions, mythes et chants "à répondre", petites histoires et grande Histoire sur l'émigration massive d'Irlandais pour les Amériques. Ce spectacle a déjà beaucoup voyagé en France, en Italie, au Québec et au Canada, mais aussi au Connemara en Irlande.



• **La soirée s'achevait autour d'un verre typiquement irlandais et d'excellents gâteaux préparés par les membres de l'association.**
Merci à Vincent Inchingolo (guitare, mandoline), Isabelle Arnaud (violon), Claude Giovanella (contrebasse), Rémy Sastre (guitare) et Miriam Nachtigall (flute) pour ces 2h de grand plaisir.
Nous remercions également le Limonest Country Club, Pascale le professeur, Dominique le Président, pour leur prestation et Guillaume le technicien "lumières" de Mk2plus.

Arlette Bernard
Adjointe à la Culture





Commission Culture

Automne culturel

- **Du jeudi 17 au samedi 20 octobre, salons de l'Hôtel de Ville Biennale des artistes des Monts d'or, participation du Conservatoire de Limonest**
- **Samedi 19 octobre à 20h, salle des fêtes John Ellis et les 40 ans du Doncaster Jazz Orchestra**

Bibliothèque municipale

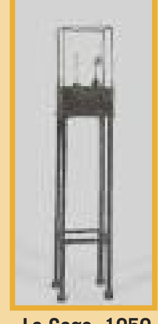
Les animations à destination des enfants ont repris en mars.
Le 27 mars, les conteuses de l'association Romarine sont venues régaler 16 petites paires d'oreilles.
Le 10 avril, Jacqueline et Anne-Gaëlle ont choisi de raconter des histoires de grenouilles.
Nous allons faire une pause cet été.
Ne manquez pas la reprise le 11 septembre !
Enfin, avec l'aide de la médiathèque départementale nous avons étoffé notre sélection de documentaires. De la philosophie à la physique, en passant par la cuisine, il y aura là de quoi répondre à toutes vos questions !
Vous avez manqué nos histoires de grenouilles ?
Retrouvez-les…

- *Les Sciences naturelles de Tatsu Nagata : la Grenouille.* Tatsu Nagata est un scientifique malicieux qui aime bien observer les animaux. Ou comment tout savoir sur les grenouilles en s'amusant !
- *Pauvre Verdurette*/Claude Boujon. La grenouille verdurette a bien envie de devenir princesse. Aussi part-elle en quête d'un prince charmant qui veuille bien l'embrasser. Le trouvera-t-elle ?
- *La Grenouille à grande bouche* / Elodie Nouhen et Francine Vidal. La grenouille à grande bouche en à marre de manger des mouches. Elle en à marre alors elle quitte sa mare et s'en va voir ailleurs ce que mange les autres. Hopi, Hopa, la voilà qui s'en va.
- *Pourquôôââ*/Voutch. Aller, c'est l'heure de dormir pour les petites grenouilles ! Mais Pourquôôââ ?? Pour rire avec ceux de nos enfants qui ne veulent pas dormir, ou ceux qui posent trop de questions !

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale de Limonest, 04 78 35 42 82
bibliotheque@mairie-limonest.fr
- mardi : 16h30-17h30
- mercredi : 9h-12h30 / 14h30-17h30
- vendredi : 16h-18h
- samedi : 9h30-12h30

Expo Giacometti au musée de Grenoble

Vingt Limonois se sont rendus à Grenoble le **samedi 4 mai** pour visiter l'exposition consacrée à l'un des sculpteurs les plus marquants du XXe siècle : Alberto Giacometti (1901-1966). C'était la **7e sortie culturelle** proposée par la commission culture.
Le point de vue de cette exposition, très bien expliqué par notre excellente guide, a pour point de départ une œuvre acquise par le musée de Grenoble en 1950: **la Cage**. Un travail exceptionnel autour d'un corps longiligne de femme et de sa place dans l'espace. Giacometti fera pendant de nombreuses années des recherches autour de ce thème (dessins, esquisses,...) et mettra ce corps de femme (probablement Annette, son épouse) en présence d'un visage d'homme (celui de l'artiste ou bien celui de son frère Diego). Onze thèmes rythment le parcours de l'exposition qui permet de suivre les étapes qui ont précédé la conception de La Cage (la Boule Suspendue (1931) ; Le Nez (1947-1949),…) et celles qui en découlent (rencontre d'une figure et d'une tête (1949-1950 ; Têtes (1947-1951) ; Figures debout (1950-1965),…), dans une scénographie très épurée. Une exposition qui a pu paraître à certains déroutante, mais nous étions tous unanimes sur la précision du travail de l'artiste réalisée pourtant sur de tous petits sujets.


© www.museedegrenoble.fr
La Cage, 1950. Bronze peint Musée de Grenoble.


© www.museedegrenoble.fr

Arlette Bernard
Adjointe à la Culture

Commission Bâtiment et Préservation du patrimoine

Chantier international de jeunes

Pour la quatrième fois, la commune va accueillir des jeunes du monde entier pour un chantier international, sous la houlette de l'association Jeunesse et reconstruction. **Du 23 juin au 13 juillet,** ils seront hébergés dans l'ancien restaurant scolaire et interviendront sur trois sites différents ; en effet, cette année le chantier devient intercommunal, puisque les communes de Saint Didier au Mont d'or et de Dardilly se sont associées à Limonest. Les associations locales du patrimoine seront ''maître d'œuvre'' de ces chantiers, dont le thème est la rénovation d'éléments des fortifications de Lyon : Fort du Paillet à Dardilly, Batterie des Carrières à Limonest et Mont Laroche à Saint Didier. Les associations encadrent ces jeunes venus des quatre coins du monde.


Les jeunes du chantier de 2009.

Commission Voirie - Propreté

Calendrier des collectes 2013

La collecte des ordures ménagères (bacs gris) a lieu : les mardis et vendredis
La collecte sélective (déchets à recycler bacs vert) a lieu : les mercredis
Dépôt avant 6h, retrait des poubelles le soir même des collectes
Jours fériés 2013 : • Vendredi 1er novembre : pas de collecte • Lundi 11 novembre : pas de collecte • Mercredi 25 décembre : pas de collecte • Mercredi 1er janvier 2014 : pas de collecte, substitution le jeudi 2 janvier après-midi en collecte sélective (bacs verts)

Source Grand Lyon

La semaine du développement durable à Limonest

Une exposition, un parcours pédagogique, une implication forte du service des espaces verts, des ateliers pédagogiques pour les scolaires… pas un immense succès, mais peut-être la météo ne s'y prêtait-elle pas !...

L'exposition "les abeilles en ville" est le fruit d'une collaboration très étroite entre plusieurs partenaires et plusieurs compétences spécifiques : l'INRA, l'association Arthropologia, les services des espaces verts de Lyon et de Villeurbanne, l'Université de Lyon et le Natural History Museum de Londres.

De nombreuses études démontrent le déclin des insectes pollinisateurs, particulièrement celui des abeilles sauvages (le taux de mortalité des abeilles est passé de 5 % dans les années 90 à 30 % aujourd'hui), conduisant à terme à des conséquences désastreuses sur la reproduction sexuée des plantes, puisque plus de 80 % des espèces de plantes à fleur sauvages et 70 % des espèces cultivées dépendent de cette pollinisation. Les trois quarts des récoltes alimentaires mondiales dépendent de la pollinisation. Si les agriculteurs devaient polliniser les fruits et les légumes sans l'aide des insectes, cela coûterait près de 15 millions d'euros pour l'Europe. Ce déclin est dû à la disparition des sites de nidification, à l'emploi généralisé de pesticides, à des méthodes exagérées de fauche et d'entretien des talus et des bords de routes, à l'extension de la monoculture.

Ainsi, les zones urbaines et périurbaines, fleuries une grande partie de l'année, sensiblement plus chaudes et moins traitées en produits phytosanitaires, deviennent des refuges offrant nourriture et habitat appropriés.

A Limonest on dénombre **entre 300 et 400 espèces d'abeilles sauvages** (20 000 dans le monde, 1 000 en France), depuis que des hôtels, spirales et carrés à insectes ont été installés en 2011, dont on sait maintenant que ces aménagements sont favorables à la biodiversité des abeilles.

Limonest participe donc, ainsi qu'une dizaine de collectivités, au programme européen "Urbanbees" qui vise à conserver et à favoriser la biodiversité des abeilles sauvages dans les milieux urbains.

Le parcours Gabriel, il fut imaginé par Gabriel Clément et réalisé par les services des espaces verts sous la houlette de François Gillet. Sur la hauteur du Parc des sports, allez à la découverte du Chêne, cet arbre remarquable, le plus répandu en France qui abrite un très grand nombre d'insectes et participe donc à la biodiversité sur notre territoire. Il a aussi une valeur symbolique de force, d'endurance, de longévité. La feuille de chêne orne la Légion d'Honneur et le képi des officiers. Le roi Saint Louis rendait la justice sous un chêne majestueux.

Arlette Bernard
pour la commission Développement Durable









Les chenilles processionnaires

Nous sommes dans la période où l'on peut placer sur les pins des pièges pour attraper les papillons. Se renseigner auprès des jardineries.



Commission Sport

Septembre **sportif**

Course de côte automobile Limonest - Mont Verdun

La 87e édition de la course de côte automobile Limonest Mont Verdun aura lieu les **samedi 21 et dimanche 22 septembre**.
Cette épreuve comptant pour le Championnat de France de la montagne 1re division clôture la saison sportive et attire les meilleurs pilotes régionaux et nationaux.
Elle est organisée par l'Association sportive de l'Automobile du Rhône, avec le concours de la Municipalité de Limonest et grâce à l'appui de nombreux partenaires.

Contrôles techniques : vendredi 20 septembre esplanade de la salle des fêtes.

Essais chronométrés : samedi 21 septembre de 14h à 17h30. 2 montées d'essais 14h et 16h.

Essais libres : dimanche 22 septembre de 8h30 à 9h30.

Course officielle : dimanche 22 septembre
3 montées de course.
Classement par addition des 2 meilleurs temps.
- 10h à 12h : 1re montée de course,
- 13h à 15h : 2e montée de course,
- 15h30 à 17h45 : 3e montée de course.

Remise des prix : dimanche 22 septembre à 18h30.

Trail des 3 monts

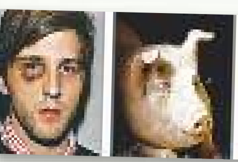
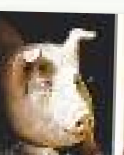
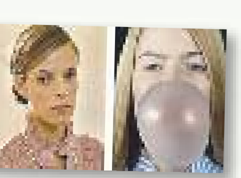
La 24e édition de la Course pédestre des 3 monts, rebaptisée Trail des 3 monts, aura lieu le **dimanche 29 septembre.**
Le Val de Saône Athlétisme, avec le soutien de la Municipalité de Limonest, est l'organisateur technique.

Deux épreuves sont au programme.
Une sur un parcours en boucle d'une distance de 20 km qui emprunte les chemins et une autre moins difficile sur 7 km appelée "la Limonoise".
Départs à 9h, esplanade de la salle des fêtes et arrivée au même endroit.
La remise des prix sera organisée à la salle des fêtes à 11h30.

Gérard Blanc
Adjoint aux sports

Ça se passe près de chez vous !

12e biennale de Lyon du 12 septembre au 5 janvier 2014

"Entre temps... brusquement, et ensuite"
Cette biennale se déroulera sur 5 lieux : la Sucrière, le musée d'Art contemporain, la Fondation Bullukian, l'église Saint-Just et la Chaufferie de l'Antiquaille. De prestigieux artistes venant des 5 continents sont attendus pour cette exposition de stature internationale.
Seront présentées aussi des œuvres de jeunes artistes en résidence sur une plateforme **Veduta**, laboratoire de création et d'expérimentation, que l'on retrouvera sur de très nombreux lieux (St Priest, Oullins, Givors, Vaulx en Velin, Grigny, La Duchère).
Enfin **Résonnance** donnera rendez-vous à la jeune création et à des collectifs d'artistes à Saint-Etienne, à l'Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne, au Couvent de la Tourette, ou encore à la BF15 (quai de la Pêcherie).
Le commissaire de l'exposition, Gunnar B. Kvaran, islandais, directeur du musée d'Oslo depuis 2001, souhaite avec près de 200 œuvres qui seront exposées, raconter, transmettre des récits narratifs par l'image, récits visuels…

Si vous souhaitez participer à une visite guidée de cette exposition (Sucrière et musée d'Art contemporain) d'une durée de 3h + 1h de bateau, nous prendrons les inscriptions sur le stand "mairie" du forum des associations le samedi 7 septembre de 9h30 à 13h30.

Lumière 2013 Festival du film du Grand Lyon

Le festival Lumière 2013 vous donne rendez-vous pour sa **5e édition du lundi 14 au dimanche 20 octobre** : une semaine rythmée par de nombreux évènements qui seront l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des films classiques du cinéma, des raretés ou des films inédits, ainsi que les plus belles restaurations de l'année, dans les salles de Lyon et du Grand Lyon.
Le prix Lumière 2013, succèdera à ceux attribués à Ken Loach (2012), Gérard Depardieu (2011), Milos Forman (2010) et Clint Eastwood (2009). De nombreuses personnalités du 7e Art seront à l'honneur et présentes sur les communes du Grand Lyon.

XVIIIes soirées d'été au Château de Machy

- **Du 25 juin au 7 juillet** (relâche le 1er juillet), **Les Frères Karamazov** d'après Dostoïevski par le Théâtre de l'Arc en Ciel.
- **Jeudi 11 juillet à la tombée de la nuit - Récital de Piano avec Sergueï Milstein.** Schubert et Brahms. **1re partie avec Natalia Milstein : Prokofiev**
- **Exposition de photos de Philippe Brame "Camille Claudel, La lumière procède du noir".** A partir de 19h, les soirs de spectacle.

Avant la représentation, les assiettes champêtres seront servies dans le parc dès 20h.





04 78 47 36 13 - www.theatrearcenciel.com













Prochaine gazette septembre 2013
Associations pensez à déposer vos articles avant le 17 juillet





Culture

Conservatoire de Limonest : **inscriptions rentrée 2013**

A partir du 26 juin, le Conservatoire de Limonest assurera les inscriptions pour la rentrée de septembre. Comme chaque année, anciens et nouveaux élèves, musiciens et comédiens de tous âges sont invités à s'inscrire en ligne via le site de l'association : www.conservatoiredelimonest.fr, puis à finaliser leur dossier d'inscription au bureau. Afin d'accueillir les familles dans les meilleures conditions, une permanence sera organisée suivant le calendrier défini sur le site.

Le Conservatoire, qu'est-ce que c'est ?
Initiation à la musique et au théâtre pour les tout-petits (dès 3 ans) : le samedi de 11h30 à 12h30.


Classe théâtre primaire à la cérémonie du 8 mai.

Formation musicale adultes : le mardi soir de 20h à 21h30 (tous niveaux).
L'établissement propose l'enseignement de 17 disciplines : violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe, guitare, flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone, cor, trompette, trombone, euphonium, tuba, claviers/percussions.
Au cœur du projet d'établissement, la pratique collective fait partie intégrante de la vie artistique de chacun :
- Ensemble "petites mains" pour élèves débutants.
- Jeune orchestre symphonique (cordes, vents et percussions) pour les élèves avancés.
- Atelier Pop/Rock.
- Atelier Claviers/Percussions.
- Jazz : Limonest Swing Band et Atelier Jazz impro.


Jeune orchestre symphonique aux USA - échange 2013.

Par ailleurs, vents et percussions peuvent se perfectionner au sein de l'Harmonie : séance le vendredi de 20h30 à 22h30. Cet orchestre en grande formation, assure une saison musicale toute l'année.

Depuis déjà 4 ans, le Conservatoire de Limonest dispense également des **cours de théâtre** assurés par 2 comédiens professeurs, intervenants diplômés.
Trois niveaux : primaire, collégiens/lycéens, adultes.

Music'All prépare sa 5e saison

Music'All termine son année avec plusieurs concerts dont "Music'All en Amérique" pour la seconde fois à Champagne au Mont d'or le 25 mai, la fête de la musique à La Tour de Salvagny, le 6 juillet à Saint Remèze et plusieurs défilés de conscrits de la région.



En avril dernier, 25 musiciens ont participé au 4e échange avec le Doncaster Concert Band (Angleterre) à l'occasion du 20e anniversaire de cet orchestre anglais avec qui Music'All est jumelée depuis sa création. Quatre jours intenses pour encore et toujours partager des moments forts d'amitié et de musique. Pour cet échange, Karen Roberts, à la Direction musicale et le staff anglais dont Louise Bond, présidente, nous ont donné la chance de jouer dans la Cathédrale de Doncaster, accompagnés d'un orgue impressionnant par sa taille et sa sonorité. Nous avons notamment interprété Saint Saëns Finale, Resplendent Glory et The Phantom of the Opera.
L'aventure continue et les membres de l'association s'attèlent déjà à la préparation du prochain spectacle de Music'All qui sera présenté fin mars 2014, comme chaque année à Limonest.

Au-delà des idées débordantes du groupe, il est important d'intégrer chaque année de nouveaux musiciens pour compléter les pupitres et pérenniser l'orchestre.
C'est pourquoi, nous mettons un accent cette fin d'année sur le recrutement de musiciens. Nous recherchons des musiciens amateurs, majeurs et vaccinés, principalement pour les pupitres de clarinette, trompette et percussions/batterie.

N'hésitez pas à venir à une de nos répétitions le lundi soir (20h30-22h30) à Limonest pour connaître le groupe.
Contact recrutement :
Myriam au 06 16 12 31 50.

Pour nous suivre, tous les évènements et contacts Music'All sont sur le site internet : www.musicall.fr et sur la page Facebook www.facebook.com/home.php#!/musicall.limonest



Anciens **combattants**



Intervention école publique :
A la demande de Mme Carvalho, institutrice de l'école publique, M. Beyssac, président de l'association des Anciens combattants a fait un exposé aux élèves de CM1/CM2 sur les évènements des guerres de 14/18 et 39/45. L'auditoire très attentif, a posé de nombreuses questions très intéressantes en vue de leur exposé qui devait être présenté à l'ONAC.

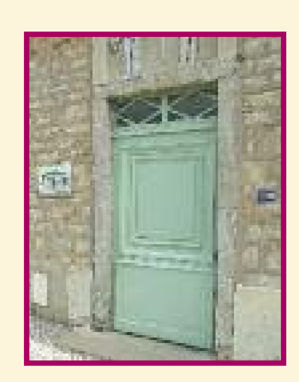
Assemblée générale des Anciens combattants :
L'assemblée générale s'est tenue au "Restaurant du Griffon" le jeudi 18 avril à 11h ; 50 membres de l'association participaient à cette réunion.
Après une minute de silence observée en mémoire de Mme Montagnier et de MM. Castelbou et Ferlat, le président a évoqué les points suivants :
- intervention à l'école publique
- augmentation de 2 € pour les membres adhérents et 1 € pour les veuves
- participation au "conseil des seniors"
- projet du déplacement du monument aux morts à voir avec M. le Maire
- voyage d'été prévu le 27 juin avec les "Amitiés limonoises"

Présentation par Michel Perrot et approbation des comptes. Remise des cartes aux adhérents par René Bay et Michel Pauly. Les 50 participants se retrouvaient ensuite pour un excellent repas.

Déroulement de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 :
- Messe en l'église de St Martin en présence d'élus, du commandant de la gendarmerie de Lyon, de MM. les Maires de Limonest et de Saint-Didier, de Limonois et de Désidériens.
- Cérémonie au cimetière dépôts de gerbes et discours du Président de l'association des Anciens combattants et de M. le Maire, suivis de l'hymne national et de la sonnerie aux morts, en présence d'élus, de représentants de la Gendarmerie et de la BA 942, de Limonois et de représentants d'associations.
- Programmation à la salle des fêtes : exposition de "Limonest patrimoine" retraçant la guerre à Lyon, lecture d'articles d'Albert Camus sur la libération de Paris par les enfants du Conservatoire de Limonest. Mme Garrido, journaliste au *Progrès* présentait le livre édité par *Le Progrès* "39-45 Témoignages". Mme Paqueton et MM. Buffat, Berthold et Doche témoignaient de leur "vécu" durant cette guerre. Un bouquet a été offert par la municipalité aux "témoins et intervenants". L'harmonie du Conservatoire a interprété l'hymne national et l'hymne européen. Le verre de l'amitié offert par la municipalité clôturait cette matinée.

R. Beyssac
Président

Besoin d'un coup de main ?
L'ADMR peut répondre à vos demandes.



L'ADMR située au 210 avenue Général de Gaulle peut vous aider dans de nombreux domaines : maladies, hospitalisations, besoins d'aides pour le ménage, le repassage, la confection et le service des repas, la toilette, le transport accompagné.
Bénéficiez du service familles ou encore de la livraison de repas à domicile.
Ce coup de main peut vous permettre de souffler, de préserver votre vie familiale et de vous redonner confiance dans l'avenir.
De plus, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu de 50 % des sommes restant à votre charge selon la législation en vigueur.

Recherche de bénévoles :
Pour le service de portage des repas à domicile, l'ADMR recherche des volontaires pour assurer ce service à destination des anciens de la commune (1h par semaine). Les frais de carburants sont pris en charge par l'association.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service au 04 78 35 00 26.



Concours de belote des Amitiés limonoises



Le traditionnel concours de belote des Amitiés limonoises s'est tenu le 6 avril en la salle des fêtes de la commune de Limonest.
Doté de très beaux lots pour les premiers gagnants, le concours a cette année remporté un vif succès, réunissant ainsi 88 doublettes donc 166 participants.
Après quelques parties acharnées et le réconfort d'une petite collation de charcuterie, nul n'a été oublié, chaque participant repartant avec un lot.
On notera que cette manifestation a réuni aussi de jeunes participants.
Rappelons que les Amitiés limonoises organisent en ce moment leur voyage annuel : cette année le petit groupe part visiter la Sardaigne du 8 au 15 septembre.

BMX & VTT : classement de la Coupe Rhône-Alpes de BMX


Les pilotes de la section sport études devant la grille de notre nouveau sponsor “Plank’s Monster”.

La coupe Rhône-Alpes s’est déroulée sur 4 manches. La 1re a eu lieu à Pont-Evèque, la seconde à Dardilly, la troisième à Saint-Marcellin et la finale à Montmélian.
Sur chacune des 4 manches, plus de 40 pilotes limonois ont représenté notre club.
Félicitations à Véronica Dumas 2e en catégorie cruiser femme 17 ans et +, à Gabin Planques 4e en poussin garçon et à Lucas Felix 5e en benjamin garçon.
Maintenant, direction les championnats de France où nous espérons d’aussi bons résultats.

Célébration des 30 ans du club
Celle-ci a eu lieu le **samedi 8 juin**. Une course interne au club a été organisée l’après-midi. Des animations furent mises en place pour les enfants, airbag, concours de carrés et autres. Nous avons eu le plaisir de la présence de plusieurs anciens présidents et présidentes dont M. Bernard Jondeau créateur du club.

Inscription pour l’année 2014 et stage d’été
Les inscriptions pour la saison 2014 pourront se faire à partir du samedi 7 septembre.
Des stages à la journée auront lieu les 2 premières semaines de juillet avec possibilités de repas sur place. Ces stages sont ouverts aux non licenciés maîtrisant bien la pratique du vélo.
Pour tout renseignement concernant la pratique du BMX, **contactez M. Carmine Falco au 06 59 17 69 69**

+ d’infos sur
www.bmxvttlimonest.com


4 jeunes pilotes avec les nouveaux maillots du BMX/VTT.

Gymnastique **ASCJL**

Le dernier samedi d’avril, une dizaine de filles de 5 à 7 ans ont participé à une **compétition à Lozanne en mini-enchaînements** pour représenter le club de Limonest. Nos jeunes recrues ont obtenu les premières places et nous les félicitons ; elles ont apprécié cette “première” compétition et ces très bons résultats sont prometteurs pour l’avenir !
Au début des vacances de printemps, un stage de 3 demi-journées a été organisé dans la salle de gymnastique du Parc des sports ; dix filles ont pu ainsi pratiquer les différents agrès (barres asymétriques, poutre, saut sur table et sol) et s’entraîner à des exercices type saltos, sauts de mains, souplesses avant et arrière, sauts de lune, bascules, tours d’appui… Et bien sûr, elles ont pu aussi apprécier la piste de tumbling en fin de séance ! Lors de ces mini-stages, les filles progressent rapidement et c’est avec enthousiasme qu’elles exercent leur sport favori !
La fête de la gymnastique s’est déroulée comme prévu le **vendredi 14 juin** ; les gymnastes ont présenté par petits groupes des démonstrations



de gymnastique au sol en musique et plusieurs exercices sur agrès tels que les barres asymétriques et le saut sur table. Les enchaînements exécutés ont été réalisés par les filles les plus expérimentées du club et ont été applaudis par un public nombreux. Un buffet apéritif préparé par les parents a réuni tout le monde après le spectacle.





Limonest Tennis club : **2 événements à ne pas rater**

Les 6 et 7 juillet prochains, le Limonest Tennis Club organise dans ses locaux la première édition **“des 24h du tennis”**. Ce tournoi se déroulera sur une durée de 24h, (début samedi 6 juillet à 9 h, fin dimanche 7 juillet à 9h).
Une buvette, un barbecue, et un DJ seront sur place tout au long du tournoi, afin de raviver tout autant ceux qui regardent que ceux qui jouent !
Les inscriptions au tournoi sont de 10 euros pour un adulte (un hot dog et une boisson offerts) et 5 euros pour un enfant (-14 ans) une boisson offerte.



Les inscriptions se feront par mail, à 24h.tennis@laposte.net, ou par téléphone au : 06 71 34 58 53.
Tout enregistrement sera validé à la réception du paiement, qui se fera auprès du professeur de tennis, ou bien par courrier à l’adresse suivante : Mlle Camille Thurel Chemin du bois d’Ars 69760 Limonest.
Le samedi 12 octobre aura lieu une soirée à la salle des fêtes. Retenez d’ores et déjà la date.

FC Limonest Saint-Didier au Mont d'or

La saison 2012-2013 touche à sa fin et réserve encore bien des surprises au Football Club Limonest Saint-Didier.

L'équipe "fanion" termine en 4e position du championnat Honneur. La saison 2012-2013 aura offert au club un 8e de finale de Coupe de France historique contre Arles-Avignon. L'équipe "réserve" peut encore rêver de monter en Honneur régionale en cette fin de saison tandis que l'équipe 3 des seniors a déjà acquis la montée en 1re division.



Stage de printemps.

Notre école de foot a accueilli de nouveaux licenciés cette saison. Nous comptabilisons 5 équipes U7-U9, 4 équipes U11 et 2 équipes U13. Au niveau du foot à 11, les U15 et U17 sont en lice pour une éventuelle accession en Promotion d'excellence.

Les U19 ont quant à eux obtenu le maintien en Promotion d'excellence et cette saison 2012-2013 leur aura offert un 4e tour de Coupe Gambardella contre Evian TG.

Le club du FC Limonest Saint-Didier a fêté son **440e licencié** cette saison alors que le club comptabilisait 395 licenciés lors de la saison 2011-2012. Le FCLSD est un club en essor et nous espérons accueillir de nouveaux licenciés lors de la saison 2013-2014.



Les U11 lors du tournoi des clubs partenaires de l'AJ Auxerre.

Votre enfant souhaite découvrir la pratique du football ou un nouveau club, nous vous invitons à visiter notre site :

+ d'infos sur ***fclsd.footeo.com***
rubrique inscription

Samedi 8 juin : fête du club
Dimanche 9 juin : tournoi Féminines
Samedi 15 juin : tournoi U7/U9
Dimanche 16 juin : challenge Rémi Jacquet
Dimanche 23 juin : tech'foot
Dimanche 30 juin : tournoi U11

Judo Club Saint-Didier - Limonest

Le JCSDL, pour concilier avec succès : loisirs, compétition et formation en démontrant que le judo est aussi un sport féminin et un formidable sport d'équipe.

Le JCSDL parmi l'élite féminine du Judo Français ...
Après celles des Cadettes et des Juniors, l'équipe Senior féminine a réalisé à son tour une "grosse perf." en accédant à la 1re division nationale FFJDA ! Grâce à leur podium aux Championnats Rhône-Alpes (3e), les filles du JCSDL étaient qualifiées pour les "France 2e division", antichambre de l'élite du judo français. Cette compétition a réuni mi-février à Paris 37 équipes de club avec pour objectif "la montée" accessible cependant qu'à 18 d'entre elles.
Dans un parcours marathon de 5 rencontres avec épreuve de qualification, les filles du JCSDL ont démontré beaucoup de caractère et de talent pour réussir à s'imposer entre autres contre JC Ranville (14), JC Yonnais, AM Colmar et UJ 37 Tours. Un authentique exploit (seulement 2 clubs rhônalpins à ce niveau cette saison) qui a permis au JCSDL d'être parmi les **36 meilleurs clubs français (sur 5 600 !)** qui ont disputé les Championnats de France 1D à Villebon-sur-Yvette (91) le 9 juin dernier*.



L'équipe Senior Féminine du JCSDL en 1re Division (de gauche à droite) : Rodolphe PERRET (coach), Noémie Drivet-Foret, Estelle Friquin, Mathilde Burgat, Dzenana Jusic, Margaux Charmet, Sondés Tourabi et Laura Chapuis.



Les ceintures noires 2013 du JCSDL (de gauche à droite) : Clovis Languer, Jaouen Bouillon, Raphaël Marceau et Julie Nakache.

Quatre nouvelles ceintures noires au JCSDL...
Les résultats en compétitions n'empêchent pas le JCSDL de répondre aux attentes de ses 250 licenciés et d'assurer son rôle de club formateur. Les 4 nouvelles ceintures noires obtenues cette saison par Julie Nakache, Raphaël Marceau, Jaouen Bouillon et Clovis Languer en sont une illustration concrète. Judokas "pur cru" licenciés au JCSDL depuis leur plus jeune âge, après une dizaine de saisons ils ont progressé jusqu'à réussir leur examen de katas devant un jury et obtenir les points nécessaires en combat aux épreuves FFJDA pour décrocher le fameux 1er dan. Ils portent ainsi à 21, le nombre de ceintures noires formées au JCSDL par notre professeur Rodolphe Perret. Une belle récompense méritée pour tous.

Rentrée 2013...
Le club de judo sera heureux de vous accueillir pour répondre à vos attentes et vous souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances.

**résultat non connu à l'impression de la présente Gazette*



+ d'infos sur
Contact :
judoclubsaintdidierlimonest@orange.fr
Autres news, résultats sportifs complets et photos sur : ***club.sportsregions.fr/jcsdl/***

Sport

Tennis Club du Bois d'Ars

Tournois

- Le 1er Trophée BNP Paribas 13/14 ans et le Circuit 9/10 ans ont réuni 200 engagés.
- Le 2e Open de Limonest a eu lieu sur les courts du LTC et du TC Bois d'Ars.
- Du 20 septembre au 6 octobre : 3e Challenge de doubles par catégories d'âges (11-12, 13-14, 15-16 et 17-18).

Inscriptions au plus tard le 10 septembre auprès de Béatrice Chevalier : 57, chemin des Hermières 69340 Francheville avec un chèque de 16 € par équipe.

Vie du Club

- Les jeunes ont tenu les permanences, aidé le juge arbitre et ramassé les balles lors des divers tournois.

- **En mars :** l'équipe 11/12 ans avec V. Lecocq et C.Pitance : 1/2 finaliste.
- **3 équipes 13/14 ans :** l'équipe 2 avec F. Munck et R. Vinel :1/2 finaliste.



- **Mai :** équipes seniors. Les messieurs 4e se maintiennent en division 1. Stage.



- **Juin :** fêtes de clôture du Club junior. Animation et repas de fin de saison pour les adultes.

Stages d'été du 1er au 28 juillet

Renseignements au 06 14 18 51 20.

- **Jeunes (4 à 18 ans) :** tennis et multisports
- **Adultes :** 19h à 21h.

Du nouveau pour la saison 2014

Renseignements au 06 62 34 81 44.

Un nouveau départ pour le tennis sur la Commune de Limonest avec une **fusion du LTC et du TC Bois d'Ars en un seul Club le TCBAL.**

Projet en cours d'étude.

- **Inscriptions :** au forum des associations le samedi 7 septembre de 9h30 à 13h30 ou au club le mercredi 11 septembre de 14h à 19h.
- **Cours collectifs adultes et entraînements d'équipes.**
- **Centre d'entraînement pour les jeunes.**

Loisirs, temps libre

APEL Saint Martin

Cette année, le "bol de riz" nous a rassemblé autour des associations les **Enfants du Mékong et la Conférence Saint Vincent de Paul** auxquelles tous les participants ont eu le plaisir d'offrir leurs dons.



Malgré le temps maussade, le carnaval a été l'occasion pour tous de se réunir au sein du village. Les enfants ont été ravis de se faire maquiller par des professionnels de l'Institut Charmes, puis ce fut le moment de défiler en musique, puis de profiter des diverses animations qui se sont déroulées au restaurant scolaire.

Pour trouver le soleil que le printemps a oublié de nous amener, toutes les classes ont passé la journée du mercredi 3 avril au Conservatoire de Limonest. Ce fut surtout l'occasion de sensibiliser les enfants à l'univers de la musique dans ses aspects techniques et émotionnels ; ils ont pu découvrir ou redécouvrir les instruments de leurs fabrications à leurs utilisations. L'équipe du conservatoire a présenté aux enfants la composition de l'orchestre symphonique. C'est avec un grand plaisir qu'ils ont écouté le Boléro, le Lac des cygnes, le Carnaval des animaux, dans les steppes de l'Asie Centrale. Ils ont aussi pu danser avec des rubans sur une musique irlandaise et toucher les instruments afin de les sentir vibrer. Certains ont même pu, le temps d'un instant, se transformer en véritable chef d'orchestre.

L'atelier théâtre va donner une seule et donc très attendue représentation avec des saynètes préparées consciencieusement depuis le début de l'année.

Et enfin, avant la présentation à leurs familles impatientes le spectacle de la **kermesse du samedi 15 juin,** chaque classe a effectué sa sortie de fin d'année : la ferme des Hirondelles pour les maternelles et CP, Salva Terra pour les CE1, CE2 et CM1. Et enfin deux jours au Futuroscope pour les CM2.

La fin d'année s'annonce comme tous les ans mouvementée !

La prochaine date à retenir est celle du **dimanche 6 octobre** : notez d'ores et déjà sur vos agendas **la manifestation des Puces des couturières.**



"Chat et souris"

Du nouveau : l'association "Chat et souris" va se doter dès la rentrée 2013 de **logiciels d'entraînement cérébral et de stimulation de fonctions** telles que la mémoire, le langage, mais aussi de raisonnement logique et de vison spatiale. Basée sur les avancées récentes de la recherche en sciences cognitives, cette méthode nommée "HAPPYneuron", permet de façon ludique et divertissante (jeux interactifs) de booster son capital cérébral, car la stimulation intellectuelle est un facteur important de protection du déclin cognitif.

Cet entraînement d'activité cérébrale stimulante, ouvert à tous quel que soit son âge, permet de maintenir son cerveau agile et performant au même titre qu'une activité physique régulière ou une bonne alimentation. Cette stimulation ludique et amusante permet d'améliorer sa mémoire, d'accroître sa concentration, d'agir plus rapidement, de réfléchir plus efficacement, de doper sa confiance en soi.

Des sessions seront mises en place **dès le mois de janvier 2014** et se dérouleront selon 3 étapes : échauffement, entraînement, entretien, sous la conduite d'un coach afin de s'entraîner encore plus efficacement dans la prochaine gazette et sur notre stand au forum des associations.

Reprise des cours dès septembre (débutant, confirmé).

Présentation des horaires et des programmes, inscriptions au forum des associations le samedi 7 septembre ou au 06 75 57 46 54.

Le Bureau

Move up

L'association remercie toutes les adhérentes des plus petites aux plus grandes d'avoir suivi avec assiduité tout au long de l'année les cours donnés par nos professeurs.

- Sabrina pour la zumba le mardi soir, de 19h-21h.
- Aurélie pour l'éveil à la danse le mercredi matin, de 10h-12h.
- Sonia pour le street jazz ados le mercredi après-midi, de 13h30-14h30.
- Carole pour la danse orientale le mercredi soir, de 19h-20h.

Félicitations à Carole pour la naissance d'un beau petit garçon.

A partir de la prochaine rentrée et à la demande de plusieurs mamans, des cours de hip hop vont être mis en place. Plus de renseignements seront donnés suite aux nouvelles reformes scolaires.

L'équipe Move Up, Ghislaine Caillon

AMAP Bio d'or



Depuis 2 années, l'AMAP Bio d'or de Limonest vous fait découvrir les produits de notre région, labellisés Agriculture biologique : légumes, pain, poulet, bières, vin, fromages… Son but est de promouvoir l'agriculture locale, en vous proposant des produits frais, savoureux et sains. Les producteurs se feront un plaisir de vous renseigner !

Parlez-en à vos proches, amis et voisins et rejoignez-nous vite !

Renseignements chaque jeudi au vieux Logis de 19h à 19h45 : entrée libre.

Limonest Country Club (LCC)

La seconde saison du Limonest Country Club fut très riche en manifestations. Débutant intensément par le salon Equita'Lyon, elle s'est achevée de nouveau dans le milieu équestre par une soirée western organisée le samedi 15 juin à l'hippodrome de Bron Parilly pour la clôture de leur saison hippique où le groupe de démo du LCC a effectué plusieurs chorégraphies country entre les dernières courses.

Le 24 mai, nous avons participé à la soirée du groupe Irish coffee, organisée par la Municipalité, en interprétant des danses country typiquement irlandaises. Un beau moment de complicité entre nous.

Et enfin, le 25 mai, nous avons accueilli le groupe country Départemental 63 qui a totalement enflammé notre salle des fêtes devant un public



de connaisseurs qui s'est régalé sur la piste de danse. Une expérience que nous renouvellerons la saison prochaine.

Vous pouvez consulter tous ces événements sur notre site : Limonest country club.



UCAAL - Union des Commerçants Agriculteurs Artisans de Limonest

Fermeture de certains commerces pendant la période estivale :

- **Casa Nostra :** du 11 au 18 août.
- **Petit Casino :** du 17 juillet au 19 août, un remplacement est assuré au magasin.
- **Axelle Art et Beauté :** du 6 au 16 juin et du 12 au 17 août.
- **La Cour de l'Art :** du 7 au 21 juillet et la semaine du 15 août.
- **Boulangerie Garnier :** du 19 août au soir au 19 septembre au matin.
- **Institut Charmes :** du 16 au 20 août inclus.
- **D'une Fleur à l'Autre :** du 5 au 26 août inclus.
- **La Caborne :** l'hôtel sera ouvert tout l'été et le restaurant sera fermé les soirs uniquement du 29 juillet au 2 septembre.
- **Boucherie Charcuterie :** du 25 juillet au 22 août inclus.

Les commerces ouverts tout l'été :

- **La ferme de l'Hermitage.**
- **La Pharmacie.**
- **Bureau Vallée.**
- **Aux Terrasses du Griffon.**

Pour les autres commerces, les renseignements seront sur les vitrines.

L'UCAAL vous souhaite un bel été.

N'oubliez pas le thé dansant de l'UCAAL le dimanche 13 octobre à partir de 16h, salle des fêtes de LImonest.



Horaires d'ouverture du Bureau de Poste de Limonest pour le mois d'août :

du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30.
Ces horaires seront en vigueur du lundi 5 août au vendredi 23 août inclus.
L'horaire de départ du courrier est inchangé.

Agenda (vos rendez-vous du 3e trimestre 2013)

Juin

Jeudi 27 à 19h - Salle du Conseil
Réunion publique d'information sur le Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat organisée par le Grand Lyon et la Municipalité.

Samedi 29 de 8h à 18h - Salle des Fêtes
Fête d'été des écoles publiques organisée par la SEEL.

Dimanche 30 - Parc des Sports
Tournoi U11 du Football Club Limonest Saint-Didier.

Juillet

Jeudi 4 à 19h - Salle des Fêtes
Spectacle de fin d'année des écoles publiques.

Les 6 et 7 - Locaux du Limonest Tennis Club
Première édition "des 24h du tennis" organisée par Limonest Tennis Club.

Dimanche 14 à 11h30 - Terrasse de l'Hôtel de Ville
Concert du Swing Band du Conservatoire de Limonest suivi du pot de l'amitié.

Septembre

Samedi 7 de 9h30 à 13h30 - Salle des Fêtes
Forum des associations organisé par la Municipalité.

Septembre sportif

- **Dimanche 15**
Course de BMX sur la piste du Ponceau organisée par le BMX VTT de Limonest
- **Samedi 21 et dimanche 22 - Mont Verdun**
Course de Côte automobile Lyon Mont Verdun.
- **Dimanche 29 - Mont Verdun**
Trail des 3 monts.





Journées Européennes du Patrimoine "Lavandières et militaires".

- **Samedi 14 de 14h à 18h**
Deux balades, au départ de la mairie, animées par Limonest Patrimoine et l'Association de Sauvegarde des Lavoirs.
- 14h, départ pour la "boucle" des lavoirs.
- 16h, départ pour la Batterie des Carrières.

- **Dimanche 15 de 14h à 18h**
Batterie des carrières : exposition, visite, animations.
Rendez-vous parking salle des fêtes ou au sommet du Mont Verdun.

Carnet du jour (2e trim. 2013)

Bienvenue à...

- AHD Maya, née le 26 janvier
- COCHET Romain, né le 22 février
- ZITOUNI Youssef, né le 22 février
- GIRAUD Louise, née le 11 avril
- RIGOT-MULLER Roman, né le 12 avril
- BENNOUR VENET Eden, né le 24 avril
- PATEY Arthur, né le 26 avril
- BATISTA GARCIA Hector, né le 4 mai
- GLINEUR Soren, né le 5 mai
- NOAILLY Louis, né le 11 mai

Félicitations

- THEOULE Jean et DUVAULT Vianneyte, le 4 mai

Nos regrets

- Madame DE GIACOMO Maria, épouse PERTICARO, le 25 février
- Monsieur AUDIGIER André, le 15 mars
- Monsieur FERLAT Jean-Claude, le 22 mars
- Madame DIZERENS Marcelle veuve FILLON, le 22 mars
- Madame CANTREL Christiane, le 6 avril
- Monsieur Georges DEBONO, le 14 avril
- Madame STALLIVIERE Annette, épouse MARTIN, le 3 mai
- Madame REBILAS Valérie, le 11 mai

A noter... congés d'été des professionnels de la santé : à l'heure où nous imprimons ce numéro, seules quelques dates nous ont été communiquées…

Praticien	Dates des congés d'été
Médecins généralistes	
Cabinet médical - **Madame le Dr Claude Beauverd** 553, avenue Général de Gaulle - 69760 Limonest Tél. 04 78 35 16 80	**Du 11 août au 31 août** Pas de permanence assurée
Cabinet Médical du Griffon - **Dr Bruno Lesne** 5, place du Griffon - 69760 Limonest Tél. 04 72 17 84 87	**Du 8 juillet au 20 juillet** **Et du 15 au 25 août** Permanence assurée
Cabinet Médical du Griffon - **Dr Hervé Fayolle** 5, place du Griffon - 69760 Limonest Tél. 04 78 35 20 64	**Du 30 juillet au 15 août** Permanence assurée
Homéopathie - Acupuncture	
Cabinet médical - **Dr Raphaël Cario** 1961, route du Puy d'or - 69760 Limonest Tél. 06 19 03 17 23	**Du 15 juillet au 22 juillet** **et du 5 août au 26 août** Pas de permanence assurée
Dentistes	
Dr Eric Bonnet 792, RN6 - 69760 Limonest Tél. 04 72 17 03 79 - Port. 06 45 65 61 75	**Du 15 août au18 août** Pas de permanence assurée
Dr Carole Bachelard-Barbe et Dr Raphaëlle Rendu-Tavernier 168, avenue Général de Gaulle - 69760 Limonest Tél. 04 78 35 10 11	**Du 9 août au 23 août** Pas de permanence assurée
Ostéopathe	
Dr Andrew Sweeting : successeur du Dr Michel Lami 16, route de Bellevue - 69760 Limonest Tél. 04 72 52 96 99 - Port. 06 87 86 24 70	**Du 6 juillet au 20 juillet** Permanence assurée
Masseur-kinésithérapeute	
Carole Condemine-Berthelot et Julien Berthelot 33, place Décurel - 69760 Limonest Tél. 04 78 35 62 45	**Du 1er au 31 août** Pas de permanence assurée
Pharmacie	
Pharmacie Jean-Noël Fargier 1, place du Griffon - 69760 Limonest Tél. 04 78 35 25 40	**Pharmacie ouverte tout l'été**